

122 d 622

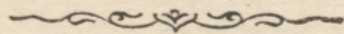
LE RELIQUAIRE  
DE  
M. Q. DE LA TOUR

PEINTRE DU ROI LOUIS XV

*SA CORRESPONDANCE ET SON ŒUVRE*

PAR

CHARLES DESMAZE



PARIS  
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR  
28, RUE BONAPARTE, 28

—  
1874



2

1

46  
7/10

L'auteur et l'éditeur déclarent expressément réserver leurs droits de traduction et reproduction à l'étranger.

LE RELIQUAIRE  
DE  
M. Q. DE LA TOUR

PEINTRE DU ROI LOUIS XV

*SA CORRESPONDANCE ET SON ŒUVRE*

PAR

CHARLES DESMAZE



PARIS  
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR  
28, RUE BONAPARTE, 28

—  
1874



46  
7/10

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

---

*Le Parlement de Paris.*

*Le Châtelet de Paris.*

*Les Pénalités anciennes.*

*Le Trésor judiciaire de la France.*

*Ramus, philosophe picard (xvi<sup>e</sup> siècle).*

*Bauchant, bibliophile saint-quentinois (xiv<sup>e</sup> siècle).*

*Les Curiosités de la Picardie.*

*Les Contraventions à Londres.*

*La Sainte-Chapelle du Palais de Justice.*

*Les Métiers de Paris.*

*Le Formulaire des Magistrats.*

## SOUS PRESSE.

*Lettres inédites des Rois et Reines de France.*

*L'abbaye d'Isle de-Saint-Quentin (ordre de Saint Benoît)*

## INTRODUCTION

M. de La Tour est né à Saint-Quentin le 5 septembre 1704, et il y est revenu mourir (7 février 1788) comme un oiseau blessé qui rentre, en se traînant, vers son nid ; — à ces titres il nous appartient doublement à nous, son concitoyen, son admirateur. D'ailleurs, ses œuvres vivent surtout dans le musée de sa ville natale <sup>1</sup> bien mieux que dans son Louvre et qu'au musée de Dresde, et elles y disent, mieux que nous, le talent du peintre, si habile, si bienfaisant. A une époque déjà éloignée, en 1854, j'ai tenté de ressusciter la figure de ce grand artiste, qui fut aussi un grand cœur, et dont les libéralités durent encore en de touchantes et charitables donations. Je parlais alors des luttes soutenues au début de sa carrière par le peintre, qui cherchait sa voie, et qui rencontra, pour se guider, son étoile du soir, sa Céleste, son bon ange, M<sup>lle</sup> Fel, la cantatrice de l'Opéra. Puis je racontais, en les devinant, en les pressentant, les regrets, les rêves de ce vieillard, qui réchauffait son cœur au foyer, fumant et tiède encore de son dernier amour, relisant les lettres, touchant des lèvres les fleurs desséchées, les noirs cheveux, les boîtes à pastilles ; ces précieux gages, ces froids et chers souvenirs, il m'a été donné de les retrouver il y a quelques jours, en traversant l'hospitalière demeure de mon parent, M. Fischer-Bisson, à Chaillevois (Aisne). Je fus conduit par M. Lefranc, médecin à Mons-en-Laonnois, chez M<sup>me</sup> Sarazin Varluzel. Cette dame <sup>2</sup> m'accueillit en montrant gracieusement à l'humble historien de M. Q. de La Tour <sup>3</sup>, les pastels de ce dernier, qu'elle possède comme héritière de M. l'abbé Duliège, exécuteur testamentaire du chevalier de La Tour, ancien officier de gendarmerie, frère du peintre. — En même temps, elle m'offrit généreusement tous les papiers qu'elle avait recueillis et soigneusement gardés dans cette succession. — Ces lettres, ces papiers, ces fragments, j'ai cru que je ne les devais pas laisser dans leur ombre, et, sans un commentaire, sans un changement d'orthographe ni de forme, je les

présente au public, tels que je les ai trouvés, comme de précieuses reliques, dont le temps n'a terni ni défloré les vives couleurs.

Ne pourrait-on pas appliquer à M. Q. de La Tour les vers qu'un poète vient d'adresser à un auteur regretté, à un romancier et à un poète aussi ?

— Il gardait mainte épave chère <sup>4</sup>,  
Reliques, — disant du passé  
L'illusion trop éphémère,  
L'amour — éternel ! — effacé.  
Puis, quand ces débris pleins de charme  
Évoquaient un songe enivrant,  
Sur sa main tombait une larme,  
Qu'il essuyait, en soupirant.  
D'une belle et folle rieuse,  
L'appelant, tout comme autrefois,  
Le soir, — dans l'ombre vaporeuse  
Il croyait entendre la voix.  
Alors, son cœur battait plus vite,  
Fel lui disait la chanson,  
Que commentaient la marguerite  
Et le rossignol du buisson.

Le peintre, rentré dans sa ville natale, y avait précieusement rapporté les billets, sentant l'iris, encadrés de bordures bleues <sup>5</sup>, tracés par ces amoureuses fringantes du temps passé, qui avaient si souvent éveillé dans cette tête et dans ce cœur d'artiste, aujourd'hui troublés <sup>6</sup>, la nichée joyeuse des souvenirs perdus.

Que ceux qui ont aimé, qui ont souffert, entrent, avec nous, en silence, dans ce cimetière des amours, depuis si longtemps ensevelies. De tant de beautés brillantes et illustres, de tant de célébrités, il reste seulement des pastels charmants <sup>7</sup>, des bouquets flétris, des lettres à l'encre jaunie, frêles et uniques épaves du passé joyeux, des serments échangés à voix basse dans l'ombre, et des joies mystérieuses, ineffables, si souvent ressenties à deux... Dites-le, n'est-ce pas bien assez ?

Paris, 13 mars 1874.

# **LE RELIQUAIRE DE M. Q. DE LA TOUR**

# **I.**

## **ACTE DE NAISSANCE DE M. Q. DE LA TOUR <sup>8</sup>**

Paroisse Saint-Jacques, année 1704.

Le cinquième de septembre est né et a été baptisé par le soussigné, prêtre-curé, Maurice Quentin, fils légitime de Me François de La Tour, chantre, et de Reine Zanar, sa femme ; le parrain, M<sup>e</sup> Maurice Méniolle, la marraine, demoiselle Marie Méniolle, épouse de noble homme M<sup>e</sup> Jean Boutillier, l'aîné, ancien Mayeur de cette ville, lesquels ont signé :

MAURICE MÉNIOLLE.  
MARIE MÉNIOLLE.  
DE LA TOUR.  
MAILLET, curé.

## II.

### A DELATOUR.

Monsieur,

Ce n'est que depuis 2 heures que je jouis de la satisfaction de voir le plus admirable de tous les portraits pour la ressemblance et pour toutes ses autres parties ; j'étois bien souffrante au dernier point et quoi qu'il fut devant mes yeux je ne le voyois pas j'ai passé huit jours dans cet état je me trouve infiniment mieux aujourd'hui grâce à Dieu, je compte aller à la campagne pour tâcher de me rétablir, j'espère partir vendredi et avoir le plaisir de vous voir avant. Mon mari part demain matin et vous ferez Monsieur une très bonne œuvre en me faisant l'amitié de venir dîner avec moi vous ne sauriez croire Monsieur l'embarras où nous sommes pour placer le second moi-même, nous ne trouvons point de place digne de lui et nous attendions vos bons avis, vous voudrez bien excuser tout ce griffonage il m'est permis d'avoir des distractions car je ne peux pas lever les yeux sans voir votre ouvrage.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec la plus grande estime, votre très humble servante,

THELLUSSON <sup>2</sup>.

Mercredi 19.

A M. de La Tour, chez lui.

### **III.**

#### **FRAGMENT D'UNE LETTRE DE MARMONTEL A DELATOUR.**

. .... des miens je vous en aurais d'autant plus d'obligation que les charmes de l'amitié sont pour moi la plus douce consolation de la vie.

Je suis tout à vous, de tout mon cœur.

MARMONTEL <sup>10</sup>.

## IV.

Je vous prie Monsieur de vouloir bien me marquer un moment ou je pourrais avoir l'honneur de vous voir ce matin, je vous en seray sensiblement obligé.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement Monsieur votre très humble et très obéissant serviteur,

F. L'ÉVÊQUE DE LANGRES.

Paris, au Luxembourg, ce dimanche matin 8 janvier.

## V.

Vendredi au soir.

M. le cardinal de Tencin <sup>11</sup> devait aller, demain, chez vous, à onze heures, Monsieur, mais il ne pensoit pas que c'est demain, jour de Conseil, depuis dix heures jusqu'à une ou deux heures. Aussi, Monsieur, si vous pouvez remettre la partie à lundy prochain, — à onze heures du matin, — j'aurai le plaisir de me trouver à votre travail et de continuer d'admirer jusqu'à quel point vous portez la perfection de votre art.

Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

L'ÉVÊQUE DE VERDUN.

## VI.

M. le Duc D'Aumont <sup>12</sup> prie Monsieur de La Tour, de n'avoir aucune inquiétude sur son portrait, Madame Adelaïde <sup>13</sup> desirant le garder quelques jours. Elle promet d'en avoir grand soin.

M. le Duc charge Monsieur de Cindré d'en dire demain davantage à M. de La Tour.

A Versailles, ce 19 février 1740.

## VII.

De Paris, ce 30 aoust 1742.

Si vous voulés vous trouver, ce soir, Monsieur, a l'opera comique, comme nous sommes convenus hier, au soir ; je vous meneray a Passy, et je vous rameneray, après le souper. — Je suis charmé d'avoir cette occasion de vous assurer de la considération, avec laquelle je suis, Monsieur, votre très humble et tres obéissant serviteur.

LE COMTE D'EGMONT.

afin que nous puissions nous trouver plus sûrement, le rendés vous sera, sur le théâtre, après la piece.

## VIII.

### LETTRE DE DEMOURS A DE LA TOUR <sup>14</sup>.

Je devrois actuellement, mon cher ami, être bien près de votre bonne ville, et pour mon malheur, me voilà encore à Avignon. Ce ne sont ni mes affaires, ni mes plaisirs qui m'y retiennent. C'est le temps, qui est ici le plus mauvais qu'on aie vu depuis bien des années. Il y a six pieds de neige sur la route de Lyon, et nous en avons eu notre part, qui est tombée par un vent du Nord des plus piquants, et qui ne paroît pas prête à fondre. Je ne trouve ni compagnon, ni voiturier, qui veuille s'hazarder à faire le voyage. De sorte que, je ne pourrai partir que quelques jours après le dégel. Mon départ est donc encore incertain, et cette incertitude me désole. Mettez-vous à la place d'un Homme qui s'ennuie, qui est loin de chez soi, et qui sent que ses affaires souffrent de son absence. Il n'est point de jour que je ne fasse des vœux pour les galeries du Louvre, et pour la vie des bons enfants.

Les oliviers ont beaucoup souffert ici, peut-être sont-ils morts. On en paroît si persuadé, qu'on a renchéri l'huile de la moitié. Heureusement j'en avois fait une petite provision, qui doit être arrivée à Paris depuis quelques jours.

Pour me distraire de l'Ennui qui me dévore, je vais vous parler de la fontaine de Vaucluse, qu'on met au rang des sept Merveilles du monde, et qui je crois n'y figure pas mal. Je regrette beaucoup, que le Hazard ou la Curiosité, n'aient pas conduit Bachaumont et Chapelle à Vaucluse. Ils auroient trouvé de quoi exercer leur pinceau. Que n'ai-je le talent de peindre comme eux ! Je repandrois dans ma description ces graces qui leur sont si naturelles, et qui conviendroient si bien dans un sujet, tel que celui-ci, où il est question de peindre la Nature, mais la Nature dans son plus beau. Je vous transporte d'abord à la fontaine.

Un Rocher des plus secs qu'on puisse voir, s'élève perpendiculairement à perte de vue. Il y a au pied de ce Rocher, dont la face est un peu concave, un espace d'environ 15 à 20 toises de long sur un peu moins de large. Cet Espace qui est un ovale terminé en pointe par ses deux extrémités et un peu aplati du côté du rocher, est occupé par un bassin, dont la plus grande

moitié représente parfaitement le pavillon d'un entonnoir. L'autre est inégalement arrondie et perpendiculaire comme le rocher. Le fond de ce bassin est occupé par un gouffre, situé en partie sur le rocher, et dont on n'a jamais pu atteindre le fond, quelque quantité de corde qu'on y ait jettée. Ce Gouffre est toujours plein de l'eau la plus pure, et la plus limpide qu'on puisse voir. Le terrain qui conduit jusqu'au bord de l'Eau est en pente assez rude, mais non pas impraticable. Il est assez uni, formé de morceaux de rochers, et tel qu'il faut y descendre avec beaucoup d'attention, et à petit pas, car si le pied manquoit, il ne seroit plus question de vous. L'eau de ce gouffre n'a jamais tari ; mais le bassin se trouve quelques fois plein à verser, et d'autres fois l'eau y est extrêmement basse, sans qu'on ait jamais pu sçavoir ni le pourquoi, ni le comment. Je soupçonne que les neiges du mont Ventous, le plus haut des environs y contribuent beaucoup, quoique cette montagne en soit éloignée d'environ 5 lieues. La raison en est que la fontaine de Vaucluse est ordinairement fort haute lors de la fonte des neiges, et fort basse dans les mois d'Août et de Septembre. Sur ce soupçon j'oserois presque prédire qu'elle versera cette année au mois d'avril ou de Mai, attendu la prodigieuse quantité de neige qui est tombée non seulement sur le Mont Ventous, et sur les montagnes voisines, mais encore dans la plaine, où on en voit rarement.

Quand la fontaine verse, elle monte jusqu'à un figuier qui a pris naissance dans la roche même, où sûrement personne ne s'est avisé de l'aller planter. On l'a vuë quelques fois si basse, qu'elle est descenduë à 11 Toises de cet arbre, et alors elle ressemble à un puits ; et laisse la liberté d'entrer dans une Caverne assez grande pratiquée naturellement dans le rocher, dont le sol est en glaci, et où il est dangereux d'entrer, par la difficulté qu'on a d'en sortir. Autour de ce bassin, est un petit chemin en dos d'âne, fort étroit dans l'endroit qui est vis-à-vis le lit de la Rivière à laquelle la fontaine de Vaucluse donne naissance, un peu plus large ailleurs. Quand cette source enfle, au point de verser par dessus les bords de son bassin, elle se précipite à travers mille quartiers de pierre qui se sont détachés des rochers voisins, dont quelques uns menacent encore d'une chute prochaine, et font trembler les passants. Je n'ai point vû le bassin verser, mais quand on est sur les lieux, on se représente sans peine l'effet que doit produire à travers un si grand nombre de rochers, dont les uns se touchent par quelques-uns de leurs angles, et les autres ne laissent entre eux qu'un espace de quelques pouces, une si prodigieuse quantité d'Eau, qui tombe

dans un lit dont la pente est extrêmement roide. Mon imagination a été si loin, que j'ai été saisi d'une secrete horreur, à l'idée seule du bouillonnement, du bruit épouvantable, et de l'écume que doit faire cette eau dans sa chute, et j'ai vû des momens où je cherchais des yeux un azyle sûr contre ce torrent impetueux. Quel spectacle ! Quelles cascades ! Les Cataractes du Nil, offrent-elles rien de semblable ? J'oublie de vous dire, que tous les rochers qui sont dans le lit de cette rivière, sont autant d'Emeraudes, c'est-à-dire qu'ils sont tous couverts de mousse, de façon qu'on ne voit la pierre nulle part.

Le 20 du mois de février dernier l'eau étoit à environ 15 pieds du Figuier. Il n'y avoit point de neige sur les rochers, ni sur les montagnes voisines, quoique celles de Provence et de Dauphiné en fussent couvertes.

Je vous ai d'abord transporté à la source même. Mon avide curiosité ne m'a pas permis de vous faire rien observer sur la route, autrefois impraticable depuis le pont de Vaucluse, jusqu'à la fontaine, mais réparée aujourd'hui, de façon qu'on peut y aller à cheval, et que les carosses en approchent d'environ 50 pas.

En descendant le long du lit de cette rivière, on voit sortir l'eau de tous côtés. Ici c'est un filet d'eau, et là un torrent impétueux, qui sort de dessous vos pieds, qui bouillonne en sortant et qui paroît se réduire en neige, tant l'Ecume en est blanche. Ces cascades sont en très grand nombre, et offrent un des plus beaux spectacles de la Nature. La pente du lit de cette rivière est si grande que l'Eau s'éloigne de sa source avec une impétuosité extraordinaire, qu'elle conserve longtemps. Le Rhosne, ce fleuve fougueux, dont l'aspect offre quelque chose d'effrayant, est tranquille en comparaison, de la rivière de Vaucluse.

Le lit en est tout jonché de plusieurs sortes de plantes aquatiques. Celle qu'on nomme la Berle, y domine sur toutes les autres, et dans les endroits où elle est naissante, son beau verd, vû à travers une eau aussi limpide que le crystal de roche, le plus pur, offre un coup d'œil ravissant. Imaginez-vous un ruisseau d'Emeraudes rendu liquides, et coulant très rapidement ; dont le verd est fondu de côté et d'autre avec un semblable ruisseau de crystal de roche, le tout veiné de quelques filets de vif argent. La comparaison n'est pas outrée, et ces coups d'œil sont souvent répétés dans le cours de cette rivière, qui porte bateau à sa source, qui nourrit les meilleures anguilles qu'il y ait au monde, et une grande quantité de truites et d'Ecrevisses. Sur la droite de la rivière, est le village de Vaucluse, et entre ce village et la source

un rocher très escarpé, au sommet duquel est un vieux château abandonné qui étoit autrefois la demeure de Petrarque et de Mad. Lora sa maitresse. A une heure et demie du chemin de Vaucluse, cette rivière se divise et se subdivise en 7 autres gros ruisseaux, qui tous peuvent porter de petits bateaux. C'est à Lile que se fait cette division, Lile, petite ville du Comtat dont les dehors sont enchantés. Ce n'est partout que ruisseaux de crystal. Chaque particulier en a un qui entoure son prés, sa terre, sa maison de campagne. On ne voit partout que cascades, que petites cataractes. Les chemins y sont de belles promenades. Mais il ne faut point entrer dans la ville, qui est fort sale, et mal batie, et dont les Habitans perpétuellement enveloppés dans les vapeurs que fournissent ces différents ruisseaux, sont aussi froids, qu'on est vif dans tout le reste du Comtat et de la Provence.

Je vous embrasse et suis

DEMOURS <sup>15</sup>.

A Avignon, ce 11 mars 1748.

## IX.

Le 26 novembre 1749.

Le Roy, Monsieur, désire que l'on fasse un Portrait en mignature de M. le Dauphin <sup>16</sup>, pour un bracelet, sur le portrait, que vous venez de faire <sup>17</sup>.

Il charge le Sr Pinel de cet ouvrage et je vous invite à vous concerter, avec luy, pour qu'il puisse y travailler promptement.

Je suis entierement à vous,

ORRY <sup>18</sup>.

A M. de La Tour.

## X.

Monsieur,

J'ay mil remerciemens à vous faire sur les bontés, que vous avez pour mon bon ami M. Restout et sur ce que vous avez bien voulu répondre de mon zèle à Made la Marquise de Pompadour. — Il est tel que je partirais sur le champ, si les portraits n'avaient grand besoin d'être préparés icy pour réparer le dommage qu'ils ont souffert, je ne scais le temps qu'il me faudra parceque le chagrin que j'en ay eu, m'a furieusement dérangé la cervelle, mais vous pouvez compter que je feray tous mes efforts pour me hatter, les bontés du Roi et la manière obligeante, dont vous m'annoncez cette grâce me pénètre de reconnaissance et de tous les sentimens, que vous devez inspirer à ceux qui aspirent à l'honneur de votre estime et j'ose dire amitié, comme celui qui est très respectueusement,

Monsieur,

Votre très humble

et très obéissant serviteur,

DE LA TOUR.

A Paris, ce 13 juillet 1752.

Je ne suis plus si fâché d'avoir ignoré l'heure de la poste, puisque je puis, dans cette même lettre, vous faire part de ma situation, je ne scay pas si ce sont les efforts que j'ay fait, hier après la lecture de votre lettre ou la complication d'idees différentes, mais je me trouve dans un abattement, un anéantissement, qui me fait craindre la fièvre, la teste vuide etonnée et tout le corps brisé, je ne scay que devenir, j'ay cru que le lit reparerait mes forces, il n'a rien opéré, je dois essayer si l'air me fera du bien, car je suis

bien pressé de répondre au plus vite aux marques d'amitié dont vous m'honorez <sup>19</sup>.

## **XI.**

### **MADemoiselle FEL.**

Pain et vin de l'année 1752 à 1753... 300 livres <sup>20</sup>.

J'ay reçu de Monsieur de Neuville, caissier de l'Académie Royale de Musique, la somme de trois Cens livres, pour pain, vin et entretien de chaussures, à moi accordé pendant l'année mil sept cent cinquante trois, dont quittance, à Paris, ce quinze avril mil sept cent cinquante trois.

FEL <sup>21</sup>.

## XII.

### LETTRE A DE LA TOUR.

Ce 1<sup>er</sup> septembre 1753. — De Beauregard.

Recevez, je vous prie, mon très cher illustre Monsieur, le plus sincère compliment qui vous ait jamais été fait, sur la beauté et les succès de vos ouvrages, ausy personne n'a-t-il plus sujet, que moy d'en être émerveillé, et enchantée, vous avez élevé mon portrait au comble de la perfection, c'est l'admiration et le plaisir de tout Paris ; le bruit en a retentit jusque sur ma montagne, ausy vai-je la quitter un de ses jours, pour aller au Louvre montrer ma figure, au public, joindre mes acclamation au leurs, les assurer, et les convaincre, que de leur vie, ils n'ont jamais eut tant de raison. Je puis pourtant vous protester mon très cher illustre, que je n'avais que faire de tout ce tracas, pour me persuader, que vous aviez fait de moy un chef d'œuvre ; il y a longtemps, que vous êtes mon héros, et que je desirois vivement estre a vous, ou de n'être a personne ; c'est de quoy puis vous assurer vôtre tres humble et tres obéissante servante.

BARBAUT-GELLY 22.

### **XIII.**

#### **LETTRE DE L'ABBÉ POMMYER A DE LA TOUR, PEINTRE DU ROI, AUX GALERIES DU LOUVRE.**

Reims, ce 15 octobre 1762.

Je suis gros, cher amy, d'avoir de vos nouvelles, et j'en ai bien besoin. J'aurais aussi gros besoin de vous, pour me distraire de tout le brouillamini dont je suis chargé, et qui n'est pas agreable, car depuis le matin jusqu'au soir avoir affaire à des prêtres et des moines qui cherchent souvent à vous attraper, n'est point amusant. Aussi, pour me dedomager de tout cela, je voudrais bien que vous me donniez des nouvelles de votre santé. Pour ce qui est de votre amitié, j'en connois trop le prix, Pour ne pas croire que j'en suis bien en possession. Je la merite, cher amy, par celle que je vous ai voué, et par l'attachement sincere et inviolable, avec lequel je serai toute ma vie.

Votre serviteur et amy de tout mon cœur,

L'ABBÉ POMMYER, doyen <sup>23</sup>.

J'embrasse le cher frère, mille choses à Mr et M<sup>e</sup> Chardin. Faites mémoire de moy à M<sup>lle</sup> Navarre. Si vous pouvés employer ses petits doigts en faveur de mon frere Prieur, qui vous feroit des compliments de bon cœur, sil scavoit que je vous écris. Je serois bien aisé de luy faire la petite niche de la caisse à son adresse : à M. L'abbé Pommyer chanoine de l'Eglise de Reims au bourg S. Denis, à Reims, la voiture est Ruë S. Martin, vis à vis celle de Montmorency, elle part le Samedy et arrive le Dimanche. Si cela est possible, je vous prierai de le faire. Adieu encore une fois, cher amy, et de tout mon cœur.

## XIV.

La lettre que vous avez prise la peine de m'écrire, Monsieur, m'a fait le plus grand plaisir ; outre qu'elle m'a aidé à décider Monsieur de Voltaire, je la regarde comme une marque de votre souvenir auquel je suis très sensible ; Il ne sera donc plus question des desseins du bourguignon, et monsieur Gravelot restera seul chargé de la besogne. Vous nous aviez fait espérer une visite, je l'avais annoncée à notre Maître et à toute la bonne Compagnie du pays qui s'en prend à moi de ce que vous ne venez pas. Mon frère qui est à Paris depuis deux jours aura l'honneur de vous voir, je languis fort d'avoir le même plaisir que lui soit ici soit à Paris.

Agréez, Monsieur, le dévouement et l'estime distinguée avec lesquels je suis

Votre très humble et très obéissant serviteur.

CRAMER L'AINÉ <sup>24</sup>.

Genève, le 17 décembre 1762.

## XV.

### LETTRE DE L'ABBÉ POMMYER A DE LA TOUR.

Je serois bien flatté, Mon cher amy, d'apprendre de vous le résultat des bonnes vües et intentions que vous, M<sup>rs</sup> Chardin et Cochin avés eus pour moy. Cela a si fort affecté mon cœur et ma recennoissance, que je suis dans le plus grand empressement de scavoir ce qui aura été conclu. Si vous avés l'amitié de m'ecrire ce qui aura été fait, vous madresseres sous l'envelope de M. le p. President : à M. le Premier <sup>25</sup> President, au chateau de Bryères, par Luzarche, votre lettre.

Receves d'avance tous mes remercimens, et les renouvellements d'amitié et des sentimens que je vous ai voué pour la vie.

L'ABBÉ POMMYER.

Au château de Bryères, ce 27 octobre 1767.  
A M. de La Tour, peintre ordinaire du roy, aux galleries du Louvre.

## XVI.

Au château de Ferney, 20 avril 1768 <sup>26</sup>.

Je vois, Monsieur, que les Parisiens jouissent d'une heureuse oisiveté, puisqu'ils daignent même s'amuser de ce qui se passe sur les frontières de la Suisse, au pied des Alpes et du Mont Jura. Je ne conçois pas comment la chose la plus simple, la Plus ordinaire et que je fais tous les jours, a pu causer la moindre surprise. Je suis persuadé que vous en faites autant dans vos terres, quand vous y êtes ; il n'y a personne qui ne doive cet exemple à sa paroisse, et si quelquefois dans Paris, le grand mouvement des affaires, ou d'autres considérations obligent de différer les cérémonies prescrites, nous n'avons point à la campagne de pareilles excuses ; je ne suis qu'un agriculteur, et je n'ai nul prétexte de m'écarter des règles, auxquelles ils sont tous assujétis. L'innocence de leur vie champêtre serait justement effrayée, si je n'agissais pas, et si je ne pensais comme eux. Nos déserts, qui devraient nous dérober au public de Paris, ne nous ont jamais dérobé à nos devoirs : nous avons fait à Dieu, dans nos hameaux, les mêmes prières pour la santé de la Reine que dans la capitale, avec moins d'éclat sans doute, mais non avec moins de zèle. Dieu a toutes nos prières comme les vôtres, et nous avons appris avec autant de joye que vous, le retour d'une santé si précieuse.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien me mettre au pied de M. V. le p. de L. et de me conserver les bontés dont vous honorez v. h. et ob. serviteur.

V.

Le ton religieux, le style naïf de cette lettre du changeant patriarche de Ferney, n'ont, du reste, rien qui doive étonner de sa part <sup>27</sup>. — Voltaire avait dédié, comme l'on sait, la tragédie de Mahomet au pape Benoît XIV : « Très Saint Père, votre Sainteté voudra bien pardonner la liberté, que prend un des plus humbles, mais l'un des plus grands admirateurs de la vertu, de consacrer au chef de la véritable religion un écrit contre le fondateur d'une religion fausse et barbare. — A qui pourrais-je plus convenablement

adresser la satire de la cruauté et des erreurs d'un faux prophète qu'au vicaire et à l'imitateur d'un Dieu de paix et de vérité ? — Que Votre sainteté daigne permettre que je mette à ses pieds et le livre et l'auteur, j'ose lui demander sa protection pour l'un et sa bénédiction pour l'autre. C'est avec les sentimens d'une Profonde vénération que je me prosterne et que je baise vos pieds sacrés. » (17 août 1745.) — Voir la lettre de remerciemens au même Pape, en termes aussi orthodoxes. — Voltaire avait un directeur qui s'appelait le Père Adam et il disait plaisamment : que son confesseur n'était pas le premier homme du monde. »

## XVII.

Mon cher Apelle <sup>28</sup>, si vous devez brûler votre maison, c'est parcequ'elle n'est pas digne de vous. — Si j'avois une de ces brochures, je vous l'enverrois sur le champ, je vais en faire venir, je vous les porteray.

Je suis enchanté que vous aimiez un peu la phisique. Vous avez raison, celui qui embellit la nature doit la connaître.

Je vous embrasse, mon cher La Tour, sans cérémonie, elles ne sont pas faites pour ceux qui cultivent les arts <sup>29</sup>.

V <sup>30</sup>.

## XVIII.

Sur le récit qu'on m'a fait d'un dessin,  
Depuis deux jours, sorti de votre main,  
Où le crayon égalant la nature  
Fait presque vivre et parler la peinture,  
J'ai cru pouvoir hasarder ce placet,  
Fille d'Astrée, — en voici le sujet :  
Dans ces beaux jours où la savante Grèce  
Avoit encor du goût pour la sagesse,  
Où la vertu trouvoit des sectateurs,  
Où dans le rang des vils agioteurs,  
On ne voyoit duc, ni marquis, ni comte,  
Où l'on savoit estre pauvre, sans honte,  
Où le guerrier — de lauriers entouré,  
Vivoit d'un champ, par ses mains labouré,  
J'eûs, quelque temps, — le frivole avantage  
D'estre des Grecs estimé le plus sage,  
Un vieux sculpteur — me crût tel ; — en effet,  
Et fit d'abord en marbre mon portrait. —  
Athène alors, pour moy, trop prévenue,  
Venoit, en foule, admirer ma statue,  
Et contempler ce visage nouveau,  
Très ressemblant, et partant — pas trop beau.  
L'un s'écrioit : le voilà, c'est lui-même,  
Prenez-y garde, il va faire un dilemme,  
Je reconnois son sourire malin,  
Et son génie à nous railler enclin.  
L'autre juroit qu'un si parfait ouvrage  
Jamais des ans n'éprouveroit l'outrage,  
Et dureroit autant que l'univers,

Boutard <sup>31</sup> en croit tout autant de ses vers  
Et, par le chien ! il a tort de le croire.  
— Mais, pour venir à la piteuse histoire  
De mon portrait, — à peine eût-il cent ans,  
Qu'il essuya de fâcheux accidens,  
Donné, vendu, troqué — puis, mis en gage,  
Tantôt en ville et tantôt au village,  
Du cabinet d'un sage magistrat,  
Souvent porté dans le palais d'un fat.  
Enfin, après mainte et mainte aventure,  
Triste habitant d'une vieille mazure,  
On l'abbatit, avec un grand fracas  
Et j'y perdis les jambes et les bras.  
L'herbe couvrit mes fragiles reliques,  
Longtemps après, un curieux d'antiques  
M'en retira, brisé par la moitié,  
Dans un état à vous faire pitié !  
Il me fallût remettre deux oreilles,  
On eût grand mal à les faire pareilles,  
Puis, le sculpteur à mes yeux étonnés  
Vint présenter une moitié de nés.  
A regarder ces pièces rapportées,  
Maussadement l'une et l'autre ajoutées,  
Amas confus, sans justesse et sans art,  
On croiroit voir une ode de Boutard.  
Ainsy le temps, qui détruit toutes choses,  
Ronge le fer, comme il flétrit les roses,  
Et ces palais, — de marbres embellis,  
Sont, devant lui, comme est un tendre lys  
Qui, le matin, amour de la nature,  
Sèche le soir, — et tombe en pourriture.  
Après cela, vantez-vous vos appas,  
Faites baiser la trace de vos pas,  
Vous que l'on nomme et Nymphes et Déesses,  
Des idiots exigez les tendresses,  
Engagez-les par la foi des sermens,  
N'oubliez pas le jargon des romans,

Dites leur bien : que des chaînes si belles  
Selon Quinaut, doivent être éternelles,  
Quoique le temps, qui tient tout, sous sa loy,  
Dans peu, vous rende aussi laides que moy.  
Ce moment vient, et plustôt qu'on ne pense,  
De tous sermens il porte la dispense  
Et sait guérir les amours les plus fous.  
Fille d'Astrée, — heureux qui, comme vous,  
N'ayant jamais que la vertu pour guide,  
En a reçu ce mérite solide,  
Qui, dégagé des frivoles attrait,  
Croissant toujours, ne se flétrit jamais. —  
Vous me direz pourquoy cette morale  
Que, sans sujet, ici je vous étale ?  
Pour vous répondre, avec sincérité,  
Elle déguise un peu de vanité,  
Je voudrais donc, — puisqu'il faut vous le dire,  
Que ce crayon, que tout le monde admire <sup>32</sup>,  
De mon portrait rassemblât les débris,  
L'original serait d'un moindre prix.  
Tous les discours qu'on a faits à ma gloire,  
Tous les honneurs que m'a rendus l'histoire,  
Pour un mortel, si flatteurs et si doux,  
Me touchent moins que d'être peint par vous.

VOLTAIRE.

## **XIX.**

### **LETTRE DE Q. DE LA TOUR, SUR UN TESTAMENT FAIT EN SA FAVEUR PAR L'ABBÉ HUBERT.**

Je partage avec la plus grande douleur, mon cher Monsieur, la perte irréparable que vous venez de faire, vous voyez que l'on meurt à tout âge ; je viens moi même d'essuyer deux maladies consécutives, l'une causée par un accident sur l'œil, l'autre par une transpiration interceptée, et dans laquelle il s'est meslé de la goutte qui a monté du pied à la tête, j'ay vu deux fois mon dernier moment dans l'espace d'un mois, et je vous avoue que j'éprouvois dans l'ame un regret bien douloureux de voir sonner ma dernière heure sans avoir eu la précaution de faire des changemens à mon testament suivant les différens événemens arrivés à ceux qui en sont l'objet, je profite de ma convalescence pour donner un ordre à tous mes papiers ; parmi lesquels il m'est tombé sous la main le plus cher à mon Cœur, c'est une copie du testament de notre ami commun M. L'abbé Hubert, j'y vois avec étonnement que sa volonté est que j'aye 2,000 fr. de rentes viagères bien assurées. En outre et par dessus un contrat de 500 fr. qu'il avait placé sur ma tête peu de tems avant le malheur de sa mort dans le cas que je ne prenne pas la qualité d'héritier légataire universel, il charge M. son frère Pierre Hubert de me faire 1,000 fr. de rentes s'il accepte la calandre qu'il estime 30,000 fr., et vous, Monsieur, à son refus de la vendre et de m'assurer 1,000 fr. de rente sur le produit de cette vente, vous pouvez vous rappeler comment vous m'avez engagé à la prendre et ensuite a vous la céder avec tous mes droits sur le legs universel, pour 15,000 fr. En ajoutant les 500 fr. du petit contrat, vous avez cru probablement que cela était suffisant pour remplir sa volonté. Voilà, Monsieur, l'étrange méprise que nous avons faite l'un et l'autre, car pour que j'eusse suivant la volonté du Testateur 2,000 fr. de rentes viagères bien assurées en outre et par dessus le contrat de 500 fr. qu'il n'avait pu placer sur ma tête, selon mon âge alors, qu'à huit pour cent, il falloit nécessairement que je receusse de vous vingt cinq mille livres, et il se trouve que je n'en ay effectivement reçu que quinze mille livres. — En vous emparant de la calandre que notre ami

évaluait à trente mille livres. Vous pensiez bien que n'entendant rien au commerce ni à toute espèce d'affaire d'interet et étant fort négligent d'ailleurs, je ne pouvais pas la faire valoir n'y en tirer aucun profit, vous l'auriez au prix que vous voudriez. — Il doit donc rester dix mille Livres, dont vous estes redevable, avec les intérêts depuis le tems, vous êtes trop, vous êtes trop équitable pour vous y refuser.

Ce n'est point, Monsieur, par un motif de cupidité que je vous fais ces representations, le tien et le mien, qui ont tant souillé la pureté de la morale, n'ont aucun empire sur mon ame, cette cupidité, cette soif des richesses ont pu infecter des cœurs ambitieux sans entrer dans le mien, hé ! voudrai-je me livrer aux passions factices si opposées au dessein de l'auteur de la nature et au bonheur du genre humain, dans un moment où je me suis trouvé si près du terme fatal qui nous arrache à nos thrésors et à toutes les passions qui nous y attachent, non Monsieur, un sentiment plus noble me porte à vous écrire : Je voudrois qu'en prenant Pour base commune, l'Equité naturelle, nous puissions nous juger nous mêmes, faire nos arrange-mens, autant pour la paix de votre conscience, que pour la sureté de la mienne ; je dis la conscience, Car je crois que cecy interesse la votre et la mienne ; la votre suivant le principe gravé par le burin de la nature, que nous ne devons point arracher les vetemens de notre frère pour nous revêtir de ses dépouilles, la mienne par une suite de ce même principe qui nous confie nos biens comme un dépôt sacré et nous ordonne de les transmettre à ceux à qui les liens du sang en destine la possession après nous. Ne nous y trompons pas, Monsieur, enlever des biens par une séduction insinuante et trompeuse, ou les ravir par la force, c'est toujours les ravir au possesseur légitime. Je me suis restreint à quinze mille livres tant pour la calandre que pour le legs universel qui aurait été au dela de trente mille livres si vous eussiez eu égard aux désirs et à la volonté de votre ami qui était aussi le mien, j'en conviens, mais pesons icy les choses au sanctuaire ; vous scavez que naturellement pour faire deux mille livres de rentes viagères à huit pour cent il en falloit vingt cinq mille par le legs de notre ami commun, et que je n'ay cédé tous mes droits pour quinze mille livres, qu'à vos sollicitations et à vos importunités mêmes. Vous employâtes toutes les adresses imaginables pour me séduire et je ne consultai pour me rendre que ma facilité et mon désintéressement ; d'après cela vous pouvez être justifié aux yeux de la Loy, qui cependant n'admet point les lésions d'outre moitié, mais vous n'êtes pas justifié aux yeux de l'Être suprême qui exige que nous aimions la

vérité ; comme il est la vérité même, quelquefois il nous abandonne à nos passions et à nos erreurs, il se cache derrière le Rideau, mais il n'en sort que plus terrible pour déchirer le voile que son œil a percé et nous livrer au désespoir d'une ame dévorée par les remords. Je crois, Monsieur, que vous êtes persuadé comme moi que tôt ou tard il arrive un moment où les possesseurs injustes éprouvent des regrets bien cuisans et où le secret dictamen de la conscience leur fait souhaiter d'être un peu moins riches, mais plus tranquils. Au reste, Monsieur, cette morale pure ne vous est point étrangère, je l'aye puisée autant dans mon cœur que dans les ouvrages de M. votre frère pour qui je suis pénétré de la plus respectueuse estime, ha ! qu'il differe bien de nos Prêtres dont le plus grand nombre ensevelit la postérité pour ne s'occuper que des moyens trop souvent tiraniques et barbares et des ruses les plus Propres à étendre le bandeau de la superstition laquelle les maintient dans leurs funestes usurpations et les favorise à frustrer pieusement de légitimes heritiers ; Je joins icy mes remercimens aux honnêtes gens qu'il a éclairé. C'est, Monsieur, à la lueur de ce flambeau que j'ose vous inviter à rapprocher votre conscience, jugez vous, tenez vous même la balance, mais tenez la en juge impartial et sévère, oubliez ce que j'ay fait pour ne songer qu'à ce que j'aurais pû faire, et à ce que vous auriez dû faire vous même, placez vous pour mieux voir les objets, au dernier de tous les instans, où l'illusion des passions cesse et où l'or n'est plus qu'une vile poussière qui ne nous aveugle plus, mais qui nous échappe. S'il s'élève au dedans de vous même une voix qui réclame mes droits ne l'étouffés pas cette voix foible mais pretieuse, et daignez l'entendre.

J'abandonne le reste à vos réflexions, à vos lumières. Je crains de vous ennuyer par la longueur de cette lettre, elle est cependant l'ouvrage du plaisir secret que je trouve à m'entretenir avec vous et vous seriez injuste si vous la croiez dictée par un misérable intérêt ; j'ay vu de bien près la demeure des morts, les ames des justes étoient dépouillées de toutes les passions humaines, et je proteste que la mienne n'en sera jamais souillée dans le court espace qui me reste à la parcourir ; j'ay suivi ma carrière, ma plus grande sensibilité s'est partagée aux soins et fatigues de faire de mon mieux dans mon talent, et aux souhaits de devenir vertueux. Ce sont les seules passions que je veux emporter au tombeau. La bouillante ardeur de ma jeunesse m'a précipité trop souvent dans des écarts dont je ne puis assez me repentir ; je vous en fais l'aveu, mais elle ne m'a jamais inspiré cette impiété hardie qui veut entreprendre de renverser le maître de tous les êtres

de dessus son trône, lequel trône embrasse, couvre, et discerne tout ce qui existe dans l'immensité de l'espace, et anéantir l'ame pour donner à la matière, à un atôme, le sentiment la pensée, et même une intelligence sublime qui se manifeste dans les ouvrages des grands génies de tous les tems. Je crois avec Paschal que le désir de l'immortalité est au dedans de nous mêmes, uni avec l'amour de la vérité, de la justice, et de la bienfaisance, et que ceux qui en suivent exactement toutes les impressions seront récompensés par le plaisir toujours nouveau de contempler la sagesse suprême dans le gouvernement de tant de millions de mondes, et le bonheur délicieux de pouvoir réfléchir sur les ressorts admirables et les plus cachés de sa divine providence. Quelle foule d'objets à parcourir dans des scènes si vastes et si variées. Je souhaite avec impatience avant de jouir de ce spectacle si brillant, pouvoir embrasser M. de Voltaire et le remercier de tous les services qu'il a rendu plus que tous les philosophes ensemble n'ont fait, à la raison, à la justice, à l'humanité, en se rendant protecteur efficace des malheureux comme les Calas, les Servin et tant d'autres qui ont eu besoin de son secours contre les injustices qu'on leur faisoit ou qu'on vouloit leur faire. Je présume, d'après cette confession de foy, que vous voudrez bien penser que ma croyance est toujours raisonnable que j'aime toujours la vérité qui sera à jamais l'idole de mon âme, et que l'aspect de la mort ne m'a point fait tomber dans des foiblesses Puériles. Les grandes vérités, les vérités sublimes existoient de tous les tems et par conséquent bien avant nous, et elles survivront à jamais à tout ce qui nous survivra. L'Equité naturelle est sans doute une de ces vérités indestructibles, et peut être la première de toutes, c'est à elle que je vous rappelle encore, et je ne feray qu'y joindre les assurances de mon attachement avec lequel j'ay l'honneur d'être

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur.

DE LA TOUR.

Aux galeries du Louvre, cc 6 novembre 1770.

## XX.

Mon cher Monsieur <sup>33</sup>,

Je suis fort sensible à l'honneur de votre souvenir et de la charmante galanterie, que vous me voulez faire, de votre nouvelle édition de Londres. J'ay offert à M. votre cousin de lui fournir ce que vous souhaiterez de chocolat. Il me fait grand plaisir d'apprendre qu'il vous fait du bien. — Je voudrois qu'il vous fit appeler ; — à présent — la jeune mine, quoiqu'on soit jeune, tant qu'on se porte bien. — Je crois que l'eau à jeun est un bon préservatif contre les maladies, elle nettoie l'estomac, lave les reins, et prépare une bonne digestion. En s'y accoutumant peu à peu, on peut parvenir à deux pintes, par jour ; ceux qui suivent mon régime, m'appellent leur sauveur. — L'intérêt que je prends à votre santé me fait jouer ici le rôle d'un médecin d'eau douce. — On n'est jamais aussi sûr des autres remèdes que de celui-là ; c'était l'axiôme de M. Cochi de Florence.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec la franchise et la cordialité d'un Picard <sup>34</sup>,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

DE LA TOUR.

Aux galeries du Louvre, le 24 avril 1774.

## **XXI.**

### **LETTRE DE Q. DE LA TOUR AU SUJET DE LA DISTRIBUTION DES SECOURS EN DENIERS DONNÉS PAR LUI.**

Monsieur,

J'approuve avec satisfaction l'ordre de la distribution et l'excellente application des deniers, formant la vente annuelle de six cents livres, au principal de douze mille livres, qu'il vous a plu placer à ma demande sur le domaine de la ville, pour être employée suivant mes désirs, au soulagement des Pauvres femmes en couches, et à ayder pendant l'hyver, des artisans caducs ou infirmes et de bonnes mœurs dans l'impuissance de fournir par leur travail à la vie alimentaire.

Je vois avec plaisir, le bon effet qui résulte de cette sage distribution et pour en constater le plan à perpétuité, je vous prie, Monsieur, de concourir avec Monsieur l'intendant de la province et avec messieurs vos collègues à donner toute l'authenticité possible a cet établissement charitable offert de la part d'un citoyen qui a toujours conservé pour sa ville natale, cet amour de la patrie qui est né avec luy, il me rend pretieuse l'estime de tous mes concitoyens, me fait considérer ces secours en faveur des pauvres, comme un devoir dont je m'acquitte.

Je me suis fait rendre compte de l'institution charitable faite par Mons. Jacques Lescot, d'une maison pour retirer les vieux hommes, l'administration en est confiée à cinq personnes.

Je désire former une pareille administration pour l'objet de celle que je viens de fonder, qu'elle soit composée de deux de messieurs les mayeurs, des deux premiers Echevins de chacun nomination et du procureur fiscal qui seroit secretaire et dépositaire du registre des délibérations. Le mayeur

en exercice seroit président, et les assemblées se tiendroient chez luy, le Mayeur sortant d'exercice seroit le premier délibérant et resteroit deux années, jusqu'à ce qu'il soit remplacé par le Mayeur sorti d'exercice après luy. Le 1<sup>er</sup> Echevin de la 2<sup>e</sup> année second délibérant, le 1<sup>er</sup> echevin de la dite nomination 3<sup>e</sup> délibérant, le procureur fiscal le quatrième, le Mayeur en exercice président prononcera, après avoir donné son avis, sur le motif de la délibération.

J'ay entendu honorer la place du Mayeur en demandant l'assistance de deux, et par ce moyen perpétuer successivement l'uniformité de l'administration. Dans l'ordre successif de la magistrature, et lorsqu'il y aura continuité du même Mayeur ou suspension de renouvellement de Magistrature, l'administration sera continuée de même.

Mon intention étant de secourir les vrais pauvres, Messieurs les administrateurs économes des biens qu'ils auront à distribuer, sont priés de n'avoir égard aux recommandations, de ne point accorder de ces bienfaits à leurs domestiques ou personnes employées à leur service, à moins que leur indigence ne paraisse plus grande que celle des personnes qui ne les intéressent pas. Il n'y a que les vrais pauvres de bonnes mœurs, hors d'état de servir, Pour causes d'infirmités, ou de caducité, des femmes infirmes ou en couche qui doivent participer à cette charité. Je regarde tous les hommes également frères et l'ouvrage du Créateur. La différence des opinions religieuses ne doit jamais être un motif d'expulsion, mais pour ne point favoriser le vice et le libertinage, j'exclue les filles ainsi que les femmes étrangères, excepté les cas particuliers qui mériteroient quelques attentions.

Vous voudrez bien, Monsieur, inspirer dans le cœur des vrais pauvres, que les secours leur viennent par un effet de la providence qu'ils doivent à Dieu des actions de grâces, avec le désir de luy plaire et de prier pour celui, des mains duquel, elle s'est servie pour leur procurer ces secours.

La Reconnoissance du Bienfait inspire le respect pour la main qui le distribue, ce sera, Messieurs, la reconnoissance de vos peines.

Agréez, je vous prie, les sentiment d'estime et d'amitié avec lesquels j'ai l'honneur d'être.

Monsieur,

Votre très humble et tres obéissant serviteur.  
DE LA TOUR.

Aux galeries du Louvre, ce 2 mars 1778.

M. votre fils trouvera icy les mesmes assurances de mes sentimens pour luy.

## XXII.

Je me suis mise, mon tres cher voisin, dans les détails de notre dinné, jusqu'au coû et pour que vous sachiès ce qu'il en coûte de donner a manger aujourd'huy, je vous envoie la feuille, qui ne ressemble nûllement a celle des bénéfices, vous n'y trouveres point de vin, de liqueur, attendu, que nous faisons cette dépense en comun. Vous sores actuellement où peuvent aller vos dinners, car j'ai mis l'attention la plus scrupuleuse a tout voir, et tout sçavoir. Je puis vous assurer, mon très cher voisin, que je n'en ferois pas tant pour moy. Je vous souhaite le bon jour, et vous embrasse du fond de mon cœur.

FEL.

A Chaillot, ce jeudi.

J'ai pris de la mâne, ce matin, pour me délivrer de mes lenterneries, je me trouve mieux.

## XXIII.

Monsieur l'Intendant.

Messieurs les officiers municipaux de la ville de Saint Quentin m'ont communiqué la lettre, que vous leur avez fait l'honneur de leur écrire, en réponse de l'envoi, qu'ils vous avaient fait d'un projet de lettres patentes pour l'établissement d'une école gratuite de dessin, dans leur ville <sup>35</sup>. Je ne Puis qu'être infiniment sensible aux bontés, que vous avez pour ma Patrie <sup>36</sup>, en protégeant de votre puissant crédit un établissement, que j'ai espéré devoir être utile à tous mes concitoyens. A mon particulier, agréez tous mes sentimens de reconnoissance et de respect. avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Intendant, votre très humble et tres obéissant serviteur.

DE LA TOUR.

Aux galeries du Louvre, 21 septembre 1780.

## XXIV.

### LETTRE DE M<sup>lle</sup> FEL A DE LA TOUR.

J'ai été fort aise, Monsieur le chevalier, d'apprendre que vous avez traversé les forêts sans accident, ainsi que la reception que vous a fait le pauvre voisin, il n'a rien de foû dans le procédé. Je suis même tentée de croire que notre absence la jetté dans des réflexions, qu'il a eu le temps de digérer, et que se voyant dans notre dépendance il aura senti qu'il auroit le plus grand' intérêt à nous ménager. Quand a la petite diette qu'il a voulu faire, ne le contraignes pas ; je luy connois des habitudes sur cela ; lorsqu'il sentoît son estomac trop occupé, il étoit quelquefois 2, ou 3 jours sans manger.

Adieu, Monsieur le chevalier, je me suis acquittee de tous vos complimens, faites passer les miens a M. l'abbé Duliége, et aux amis qui veuillent bien se souvenir de nioy, receves sans cérémonie l'assurance des santimens que je vous ay voües,

FEL.

## XXV.

La belle surintendante, M<sup>me</sup> de Lamballe, s'occupait, avec zèle, de sa fonction, et elle écrivait de Versailles, 27 janvier 1782 :

J'ay reçu les ordres de la Reine, Monsieur, Sa Majesté a nommé le Sr Gardel, maître de ses balets.

Je vous prie de luy en faire expedier le brevet.

M. L. DE SAVOYE <sup>37</sup>.

A M. Baujard, s<sup>re</sup> des com<sup>ts</sup> de la Reine.

## XXVI.

### LETTRE DE M<sup>lle</sup> FEL A DE LA TOUR <sup>38</sup>.

Paris, ce 5 janvier 1785.

J'ai reçu en incluse, Monsieur le chevalier, l'état des meubles dont votre honnêteté me laisse la jouissance ma vie durant. Je suis tres touchée des nouvelles offres que vous me faites, mais croyes, Monsieur le chevalier, que je ne me suis attendûe a aucune marque de reconnoissance de votre part, n'ayant écouté que ma conscience, qui est mon guide ordinaire, dans toutes les actions de ma vie. Quant à l'appartement que j'occupe a Paris, qui me convient par la proximité de mes amis, mais qui est si triste, que si la partie que je ne connois pas l'est moins, je pourrai peut-être louer le tout pour me sauver des boûes de Chaillot pendant l'hiver. Quand vous seres a Paris, je me décideray. M. Dorizon a du vous mander, que d'après l'avis qu'a donne M. Paquier, pour les dangers, et le damage que la fumée pourroit causer aux pasteles de M. de La Tour, il est instant que vous veniés faire fermer les écartemens du mur, ainsy, je compte que cet accident vous déterminera a rendre possible votre petit voyage.

Receves les assurances des souhaits bien sinceres que je fais pour vous dans tous les tems, et du devouement parfait avec lequel je suis, pour la vie,  
Monsieur le chevalier,

Votre tres humble, et tres obeissante servante,  
FEL.

Tous nos amis me chargent de vœux et de complimens pour vous, faites passer les miens où vous êtes.

## XXVII.

### FRAGMENT DE PARCHEMIN RELATIF A L'INTERDICTION DE M. Q. DE LA TOUR.

L'adresse au verso porte : A Monsieur, Monsieur le chevalier de l'Atour, à Saint-Quentin.

. .... (1785). Barimcamp et autres conseiller du roi, président général au baillage de Vermandois à Saint-Quentin, commissaire enquêteur et extraordinaire audit siège,

S'est présenté Messire Jean de La Tour, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, demeurant en cette ville de Saint-Quentin, assisté de Maistre <sup>39</sup> Lepere son procureur, et nous a dit que sur la demande formée pardevant nous par sieur de La Tour à fin d'interdire sieur Maurice Quentin de La Tour frère consanguin et.....

conséquence lui aurait été fait deffenses de contracter, vendre, aliéner et hypothéquer ses biens, meubles et immeubles et à toutes personnes de quelles qualités que ce soit de passer avec lui aucuns actes de quelque nature qu'ils puissent être à peine de nullité et de toutes pertes, dépens, dommages et intérêts, aurions nommé pour curateur à l'interdiction dudit sieur de La Tour la personne dudit sieur Jean François de La Tour comparant, pour par lui gérer et administrer les biens tant mobiliers qu'immobiliers dudit sieur Maurice Quentin de La Tour son frère, de veiller à la sureté

. .. conseiller du roy, président lieutenant général au baillage de Vermandois.... à tous qu'il appartiendra que maître Piot..... de sa charge de curateur..... En témoin de quoi nous avons signé avec le scel royal de ce baillage. A Saint-Quentin, ce quinze janvier, mil sept cent quatre-vingt-cinq.



## XXVIII.

### LETTRE DE M<sup>lle</sup> FEL A DE LA TOUR.

Je vous rend graces, Monsieur le chevalier, des vœux obligeans que vous formez pour moy, et de leur sincerité, dont je ne saurais douter d'après la connaissance que j'ai de votre caractère : je me flate aussy, que vous êtes bien persuadé que personne au monde ne desire plus que moy de vous savoir heureux, et tranquille.

Je suis charmée que la santé de votre pauvre frère se soutienne ; il ne faut pas. s'étonner si les forces diminuent à son âge ; le temps met a tout des proportions, il faut compter sur cela. Je crois pourtant qu'il serait a propos de luy persuader que la Celéste trouve mauvais qu'il boive de son urine, et qu'il s'obstine a être deux jours sans manger. Quand aux bénédictions, je les crois aussi indifférentes que celles du pape, aussy, vous pouvez le laisser faire. Ce que vous me mandes de M. Ribert inspecteur des manufactures me prouve que ma reponse a croisé votre lettre. Il ma écrit la lettre du monde la plus honnête, et j'ai eu l'honneur de lui repondre d'une facon tres détaillée que j'avais chanté au concert d'Amiens du tems que M. de Chauvèlin en étoit intendant : insi Monsieur le chevalier il a gagné la discrétion, et j'en suis bien aise ; faites luy mes complimens, et je vous prie tous de boire à ma santé. Vous connaissez mes sentimens, comme je n'ai pas envie d'en changer je suis sans cérémonie,

Monsieur le chevalier,

Votre tres humble et tres obéissante servante

FEL <sup>40</sup>.

Paris, le 5 janvier 1788.

## XXIX.

### ACTE DE DÉCÈS DE M. Q. DE LA TOUR <sup>41</sup>.

Paroisse Saint-André, année 1788.

Ce jourd'hui, lundi 18 du mois de février 1788, le corps de M. Quentin de La Tour, peintre du Roi, conseiller de l'Académie de peinture et sculpture de Paris et honoraire de l'Académie d'Amiens, transporté de l'église Saint-Remy sa Paroisse, en cette Église, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, en présence de M. Jean-François de La Tour, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, son frère, et de M. Adrien-Joseph-Constant Duliège, Chapelain de l'Église de Saint-Quentin et Vicaire de la paroisse Notre-Dame soussigné. — Fait double, les jour et an que dessus.

Signé :

DE LA TOUR,  
DULIÈGE,  
LABITTE, curé.

## XXX.

### AFFICHES DE PICARDIE DU SAMEDI 26 AVRIL 1788.

M. Maurice-Quentin de La Tour, peintre du roy, conseiller de l'académie royale de peinture et sculpture, honoraire de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de la ville d'Amiens, est mort la nuit du 16 au 17 février dernier, agé de près de 84 ans, à Saint Quentin, sa patrie, où il s'étoit retiré depuis quelques années.

Par son génie et par la délicatesse de son crayon,. tantôt fier et vigoureux, tantôt suave et facile, il avait rendu la peinture au pastel la rivale de la peinture à l'huile. Vandick et le Titien n'ont pas mieux connu la nature, et ne l'ont pas mieux rendue.

Ce qui frappe dans ses tableaux, ce n'est pas seulement la parfaite ressemblance de la figure, mais l'âme tout entière de ses personnages. Ses portraits sont une suite de caractères aussi finement saisis, aussi fortement prononcés que ceux de Théophraste et de la Bruyère.

La plus brillante réputation n'a pas été la seule récompense de ses nombreux chefs-d'œuvre : malgré son insouciance et son extrême désintéressement, ils lui ont procuré une fortune assés considérable, dont il a toujours fait le plus bel usage. Sa famille, ses amis, tous les talens, tous les infortunés avoient un droit acquis sur les fruits de ses travaux.

Plusieurs établissemens précieux qu'il a faits à Saint-Quentin caractérisent son goût pour les arts et son. amour pour les hommes. Il a fondé pour la province de Picardie un prix de 500 fr. dont il a confié la distribution à l'académie d'Amiens.

Nous croyons devoir édicter les termes de l'acte du 10 mars 1783 qui contient cette fondation vertueuse et patriotique.

« Cette dotation est faite pour, par ledit sieur de La Tour, fonder à perpétuité en laditte académie un prix de 500 fr. qu'il entend être distribués le jour de Saint-Louis à celui des citoyens de la province de Picardie qui auroit fait la plus belle action d'humanité, de quelque manierre qu'elle s'entendit : ou, à ce défaut, à celui qui auroit fait la découverte d'un remède des plus utiles à la santé, ou de quelques machines, métiers ou autres choses

démontrées utiles pour perfectionner les arts, l'agriculture ou pour faire fleurir le commerce, Principalement dans la province de Picardie, et dans tout le royaume. MM. les curés et les seigneurs sont priés de faire connaître dans leurs cantons l'objet de ce prix. »

L'académie, pour témoigner son estime et sa reconnaissance envers un si bon citoyen et un si généreux confrère, a fait célébrer un service solennel, le samedi 19 de ce mois, en l'église des RR. PP. Cordeliers. M. de La Tour emporte les regrets de tous les amis des arts et des vertus. Son âme noble et fière a sçu conserver son indépendance dans tous les pays où le goût de la perfection l'a fait voyager, et dans toutes les situations singulières où il s'est trouvé. Il sçavoit dire et faire goûter la vérité, même à ceux pour qui l'on croit qu'elle est une vaine chimère. Un de ses confrères, son compatriote et son ami, a donné pour mettre au bas de son portrait, placé en la salle de l'hôtel de ville de Saint-Quentin, ce vers latin :

Ingenii dotes animi virtutibus aequat.

que le même a imité dans ce vers françois :

Admirés son génie et chérissés son cœur.

M. de La Tour laisse pour héritier de sa fortune, de son nom, et surtout de sa bienfaisance, un frère, M. Jean-François de La Tour, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, dont les tendres soins et l'amitié filiale ont versé un heaume salulaire dans le cœur de ce respectable vieillard les trois dernières années de sa vie.

## XXXI.

### LETTRE DE M<sup>lle</sup> FEL A M. CAMBRONNE-HUET, JUGE- CONSUL A SAINT-QUENTIN, EN PICARDIE <sup>42</sup>.

Chaillot, ce 8 juillet 1789.

Les précautions, Monsieur, que vous faites prendre à M. le chevalier de La Tour, s'accordent tout affet avec ma façon de pençer. Dans la crise où il se trouve, on ne sauroit veiller de trop pres les sconveniens, et franchement, il est tems que le pauvre chevalier se mette en repos.

Je recevrai Mulér avec plaisir pour mon domestique, d'autant plus que j'étois décidée a renvoyer le mien, qui, comme je l'avois prevû, s'est crû un personnage, depuis qu'il a eu l'honneur d'en imposer à un fou. Je vais arrêter les soins de mes amis, qui s'étoit enquêtes de me trouver un sujet tel qu'il le faut pour son bonheur, et le mien : si Mulér me sert avec affection, qu'il ne se relache poin sur ses devoirs, il n'ora jamais envie de me quitter, car il trouvera ches moy de la justice, de l'humanité, une maison réglée, et baucoup de tranquillité ! Mes gages sont de cent Ecus, y compris son habillement, il sera blanchi, et les etrennes sont en proportion du meritte.

Si ma condition luy convient, M. le chevalier me l'envoyera avec un mot de lettre, pour me donner des nouvelles de M. de La Tour : j'orai un entretien avec luy, ou je déciderai le jour de son entrée ches moy. pendant que Muler se reposera, je me defferai de ma lourde bête.

Je vous prie monsieur de continuer vos bons offices d'ami, et d'ami de la vérité ! qui a scu vous appercevoir, a du remarquer ces sentimens dans votre cœur. J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération

Monsieur

Votre tres humble et tres obéissante servante,  
FEL.

Bien des choses je vous prie a M. le chevalier, et quoique je n'aye pas l'honneur d'être conüe de M<sup>me</sup> Cambronne, j'ai celui de la saluer ainsi que toute votre famille.

## XXXII.

### NOTE DE M<sup>lle</sup> FEL SUR DELATOIR <sup>43</sup>.

Un monsieur d'Argenville, conseiller au Châtelet, je crois, qui estimoit beaucoup votre frère, s'occupe depuis longtems, à recueillir des anecdotes, pour satisfaire l'envie qu'il a d'écrire la vie de son ami, pour mettre au grand jour ses vertus et ses grands talents. J'ai creusé ma tête, monsieur le chevalier, pour luy en trouver, d'après ce qu'il m'a conté luy même ; comme son arrivée à Paris, sa vie dissipée, le portrait de M<sup>me</sup> Boulogne, la remarque du vieux Boulogne, beau-père de la dame, ce grand peintre voulut connoître le jeune homme, on luy présenta ; il le traine par le collet de son habit, vis à vis du portrait, en luy disant : Regarde, malheureux, si tu es digne du don que t'a fait la nature ; va t'en dessiner, si tu veux devenir un homme.

Je luy ai aussi raconté, d'après luy, les portraits de M. et M<sup>me</sup> de l'Arenière, qu'il ne voulût livrer à moins de deux mille écus, en leur disant : que les riches doivent payer pour les pauvres. Il m'a raconté aussi : qu'en peignant les enfans de France, à Meudon, il avait eu le courage de dire à M. le dauphin, que ses enfans étoit mal élevés. Il m'a raconté aussi que peignant M<sup>me</sup> de Pompadour <sup>44</sup>, le roy, après l'affaire de Rosbach arriva fort triste, elle luy dit : qu'il ne falloit point qu'il s'affligeât, qu'il tomberoit malade, qu'au reste, après eux le déluge.

La Tour retint le mot ; quand le roy fut party, il dit à la dame que ce mot l'avoit affligé, qu'il valoit mieux que le roy fut malade, que si son cœur étoit endurcy. Voila, monsieur le chevalier, ce que ma tête a pu fournir d'anecdotes à M. d'Argenville ; si vous en avez que je ne connoisse pas, vous voudrez bien me les envoyer, pour que je les luy fasse parvenir.

Adieu, monsieur le chevalier, recevez sans cérémonie l'assurance des sentimens que vous me connoissez pour vous et qui dureront autant que moi  
FEL.

### XXXIII.

1784. — La ville de Saint-Quentin, reconnaissante de la protection que M. l'intendant de Picardie, François Mon Bruno, comte d'Agay <sup>45</sup>, avait accordée à Maurice Quentin de La Tour <sup>46</sup>, fit graver le portrait de l'administrateur habile, intelligent, avec cette inscription :

D'un tendre ami du peuple éternisons l'image,  
C'est rendre à la vertu le plus touchant hommage.  
La mort, hélas ! fut prête à lui ravir le jour,  
Mais le sort attendri le rend à notre amour.

## XXXIV.

### L'ŒUVRE DE M. Q. DE LA TOUR

#### LES PASTELS DE DE LA TOUR ENVOYÉS A L'EXPOSITION.

Salon de 1737 :

Mme Boucher. — L'auteur qui rit.

Salon de 1738 :

Le portrait de M. Restout, professeur de l'Académie, dessinant sur un portefeuille. — Portrait représentant M<sup>me</sup> de \*\*\* habillée avec un mantelet polonais, réfléchissant, un livre à la main. — M. Mansard, architecte du roi. — Portrait de M<sup>lle</sup> de la Boissière, ayant les mains dans un manchon, appuyée sur une fenêtre. — Portrait de Mme de Restout, en coiffure.

Salon de 1739 :

M. Dupouch, appuyé sur un fauteuil. — Le frère Fiacre de Nazareth.

Salon de 1740 :

M. de Bachaumont. — M<sup>me</sup> Duret, dans une bordure ovale. — Portrait jusqu'aux genoux de M. de \*\*\* qui prend du tabac.

Salon de 1741 :

Tableau de 6 pieds 2 pouces de haut, sur 4 pieds 8 pouces de large, représentant M. le président de Rieu, en robe rouge, assis dans un fauteuil, tenant un livre dont il va tourner le feuillet, avec les attributs qui composent un cabinet, comme bibliothèque, paravent, table, et un tapis de Turquie sous les pieds. — Buste d'un nègre qui rattache le bouton de sa chemise.

Salon de 1742 :

M<sup>me</sup> la présidente de Rieu, en habit de bal, tenant un masque. — M<sup>lle</sup> Salé, habillée comme elle est chez elle. — M. l'abbé \*\*\*, assis sur le bras d'un fauteuil, lisant à la lumière un in-folio. — M. du Mont-le-Romain, professeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture, jouant de la guitare. — Petit buste de l'auteur ayant le bord de son chapeau rabattu.

Salon de 1743 :

M. le duc de Villars, gouverneur de Provence, chevalier de la Toison d'or. — M. Parocel, peintre de l'Académie. — M<sup>lle</sup> de \*\*\*.

Salon de 1745 :

Le Roi. — Le Dauphin. — M. Orry, ministre d'État, contrôleur général, peint en grand. — M. \*\*\*, ami de l'auteur, aussi en grand. (Duval d'Épinay ?)

Salon de 1746 :

Plusieurs portraits sous le n° 168. — Monseigneur le Dauphin. — M. Restout, peintre.

Salon de 1747 :

M<sup>me</sup> la comtesse de Lowendhal. — Le maréchal de Saxe. — Le duc d'Yorck. — M<sup>me</sup> de Montmartel. — Le comte de Clermont. — Le Moyne, sculpteur. — M. Binet. — M. l'abbé le Blanc. — M. Gabriel, premier architecte. — M. Cupis (un musicien ?) — Mondonville.

Salon de 1748 :

Le Roi. — La Reine. — Le Dauphin. — Le prince Édouard. — M. le maréchal de Belle-Isle. — M. le maréchal de Saxe. — M. le maréchal de Lowendhal. — M. le comte de Sassenage. — M. Savalette, père. — M. Savalette, fils. — M. de Moncrif, de l'Académie française. — M<sup>me</sup> \*\*\*. — M. Duclos, de l'Académie française et belles-lettres. — M<sup>me</sup> \*\*\*. — M. de Mont-le-Romain, adjoint à Restout.

Salon de 1750 :

Plusieurs têtes au pastel sous le même numéro... Salon de 1751 :

M. de la Reynière. — M<sup>me</sup> de la Reynière. — M. Dille.

### Salon de 1753 :

M<sup>me</sup> Lecomte, tenant un papier de musique. — M<sup>me</sup> de Geli. — M<sup>me</sup> de Mondonville, appuyée sur un clavecin. — M<sup>me</sup> Huet, avec un petit chien. — M<sup>lle</sup> Ferrand, méditant sur Newton. — M<sup>lle</sup> Gabriel. — M. le marquis de Voyer, lieutenant général des armées du roi, inspecteur général de la cavalerie, honoraire, associé libre de l'Académie royale de peinture et de sculpture. — M. le marquis de Montalembert, mestre de camp de cavalerie, gouverneur de Villeneuve, d'Avignon, associé libre de l'Académie royale des sciences. — M. de Sylvestre, écuyer, premier peintre du roi de Pologne, directeur de l'Académie de peinture et de sculpture. — M. de Bachaumont, amateur. — M. Watelet, receveur général des finances, honoraire, associé libre de l'Académie royale de peinture et de sculpture. — M. Niville de la Chaussée, de l'Académie française. — M. Duclos, des Académies française et des inscriptions, historiographe de France. — M. l'abbé Nolet, maître de physique de M. le dauphin, de l'Académie royale des sciences et de la Société royale de Londres. — M. de la Condamine, chevalier de Saint-Lazare, de l'Académie royale des sciences, de la Société de Londres et de l'Académie de Berlin. — M. d'Alembert, de l'Académie royale des sciences, de la Société royale de Londres et de celle de Berlin. — M. Rousseau, citoyen de Genève. — M. Manelli, jouant dans l'opéra du Maître de musique, le rôle de l'impressario.

### Salon de 1755 :

M<sup>me</sup> la marquise de Pompadour.

### Salon de 1757 :

M. Tronchet. — M. Monet. — M<sup>lle</sup> Fel. — Un capucin.

### Salon de 1759 :

Plusieurs portraits sous le même numéro.

### Salon de 1761 :

M. le comte de Lusace. — M. de Crébillon, poète tragique. — M. le duc de Bourgogne. — M<sup>me</sup> la Dauphine. — M. Bertin. — M. Lacdeguive, notaire.

Salon de 1763 :

Monseigneur le Dauphin. — M<sup>me</sup> la Dauphine. — Monseigneur le duc de Berry. — Monseigneur le comte de Provence. — Le prince Clément de Saxe. — La princesse Christine de Saxe. — Autres portraits sous le même numéro.

Salon de 1769 :

Plusieurs têtes sous le même numéro, notamment le portrait de Restout.

Salon de 1773 :

Plusieurs têtes.

## XXXV.

Le musée de Valenciennes garde deux portraits d'homme et de femme de de La Tour.

Quelques musées de nos départements et de rares cabinets d'amateurs possèdent des pastels de notre peintre.

Le musée du Louvre conserve neuf pastels de de La Tour, ils portent les numéros suivants :

1080. — Portrait d'homme.

1051, 1054. — Deux portraits d'hommes.

1055. — Deux portraits de femmes.

1079. — M<sup>me</sup> de Pompadour.

De La Tour, par lui-même.

J.-B. Chardin, peintre de genre et de portraits.

Le maréchal de Saxe.

## XXXVI.

### PASTELS DE DE LA TOUR AU MUSÉE DE SAINT- QUENTIN, SA PATRIE

Le portrait de l'abbé Hubert.  
Le Financier de la Popelinière.  
Le prince Xavier de Saxe.  
M. d'Argenson.  
Diogène, sa lanterne à la main.  
Sylvestre.  
Vernezobre.  
M<sup>me</sup> de la Popelinière.  
Dupouch.  
Jean Monnet.  
Le portrait d'un magistrat.  
J.-J. Rousseau.  
D'Achery, en habit gris.  
Parocel.  
De La Tour peint par Perouneau  
Portrait d'un homme de loi.  
De Voltaire.  
D'Achery en habit bleu.  
Portrait d'homme en habit moire lilas.  
Portrait de Monelli.  
Duclos.  
Tête d'homme à longue barbe, vu de face.  
L'abbé Pommyer.  
L'abbé Leblanc.  
Le père capucin Emmanuel.  
Le maréchal de Saxe.  
Un magistrat en habit noir.  
Étude de femme demi-nue, tenant une colombe.

Étude de femme demi-nue portant une couronne.  
Portrait d'une Hollandaise en peignoir.  
Grand tableau représentant Marie Christine de Bavière et le duc de  
Bourgogne.  
M<sup>lle</sup> Fay.  
Boîte de Saint-Léger.  
La Camargo.  
Crébillon.  
Marmontel.  
Mme de Pompadour.  
Louis XV.  
Et quarante-huit études de têtes d'hommes et de femmes ( ?)

Le frère de de La Tour, J. François, avait, dans son testament, chargé son légataire universel de vendre à Paris, pour en affecter le produit à l'école de dessin de Saint - Quentin, les portraits suivants. La vente ne réussit pas :

L'abbé Hubert lisant à la lumière.  
Forbonnais, écrivain sur les finances.  
L'abbé Pommier, conseiller en la grand'chambre.  
Monelli, célèbre bouffon.  
Dupouch, peintre.  
Un Père capucin.  
Un carme.  
Un vieillard avec une barbe.  
Parocel.  
De la Reignier, financier.  
Marie Leczinska, épouse de Louis XV.  
Le maréchal, comte de Saxe.  
M. d'Achery.  
De Neufville, fermier général.  
Crébillon, poète tragique.  
L'abbé Le Blanc, écrivain sur les Anglais.  
J.-J. Rousseau.  
Mondonville, tenant son violon.  
Sylvestre en robe de chambre.

Le Moyne, sculpteur.  
Un frère quêteur.  
Diogène, sa lanterne à la main.  
Monet, directeur de l'Opéra.  
Une dame, peinte en bleu.  
Le prince Xavier de Saxe.  
Le marquis d'Argenson.  
Un Arménien.  
Charles Moron.

#### PEINTURES A L'HUILE.

Un jeune Flamand.  
Le Maréchal, comte de Saxe.  
Alphée et Aréthuse.  
Une jeune dame qui peint.  
Esquisse de M<sup>lle</sup> Clairon.  
Savoyard de Greuze.  
Chasse au faucon.  
Le fleuve Léthé.  
Marc-Antoine, distribuant du pain à son peuple.

## XXXVII.

M<sup>me</sup> Fozembas, à Bordeaux, possède deux pastels de La Tour, représentant M<sup>me</sup> Boucher et M<sup>me</sup> Cuvillier, sa fille. Nous devons reproduire ici les renseignements que nous devons à la gracieuse obligeance de M<sup>me</sup> Nata Roux :

Boucher, né en 1704, la même année que La Tour, épousa une des plus jolies femmes de son temps ; elle lui servit plusieurs fois de modèle, et son portrait en Diane chasseresse était dans la galerie de Saint-Cloud avant la guerre ; on la retrouve dans, la galerie de Versailles. Je lis dans l'Histoire des Peintres, de Charles Blanc, qu'elle mourut à 24 ans, laissant deux filles aussi adorables qu'elle.

Il y a là une erreur ; M<sup>me</sup> Boucher est morte fort âgée, conservant dans sa vieillesse la beauté séduisante de sa jeunesse. Elle était toujours coquette et porta, jusqu'à sa mort, des mitaines sans doigts, pareilles à celles que La Tour a si bien rendues dans son portrait. Elle était très-fière de la beauté de ses mains. Un portrait peint à l'huile la représente dans l'âge mûr, et M<sup>me</sup> Gède a un autre portrait fort remarquable peint à la gouache, qui annonce une femme de plus de 24 ans.

M<sup>lle</sup> Marie-Émilie Boucher, sa fille, épousa, en 1770, M. Cabriel Cuvier, premier commis des bâtiments du roi, gouverneur du château royal de la Samaritaine.

De ce mariage naquit Alphonse Cuvillier qui fut secrétaire général du sceau de France, pendant toute la Restauration. M<sup>me</sup> Cuvillier, sa veuve, conserva avec un soin pieux les portraits de M<sup>me</sup> Boucher et de sa fille, M<sup>me</sup> Cuvillier, peints par La Tour.

Ce peintre, inspiré par la beauté gracieuse de Mme Boucher, fit le charmant portrait dont il est question ; il fut exposé au salon de 1737 et mit le comble à la réputation de son auteur. Ce portrait est exécuté sur parchemin. Il a 66 centim. de hauteur sur 50 centim. de largeur. M<sup>me</sup> Boucher est représentée de face, les bras appuyés sur un coussin ou draperie en velours bleu, comme sur le devant d'une loge ; elle est en robe de satin

blanc, décolletée carré, garnie d'une ruche de satin blanc, les manches à jabot sont garnies d'une ruche et d'un double rang de dentelles ; un large nœud de soie rose occupe le devant du corsage ; une étroite écharpe de dentelles est nouée autour du col ; deux adorables mitaines blanches doublées de soie rose, sans doigts, et retournant légèrement sur la main, complètent cette toilette délicieuse ; le bras droit est appuyé sur le coussin, le bras gauche le croise et la main tient négligemment un éventail fermé. La tête est vivante, et M<sup>me</sup> Boucher mérite bien la réputation de beauté qu'elle a laissée, pour avoir inspiré une œuvre pareille. Elle était blonde avec des yeux bruns d'une douceur incomparable ; le sourire qui anime ses lèvres est d'un charme qu'on ne saurait décrire. Le sourire de Mona Lise n'est pas plus finement exprimé, et, sans vouloir établir de comparaison entre deux artistes d'un genre si différent, on peut dire qu'il n'y a rien dans l'art de plus fin, de plus souple, de plus nature que ces deux sourires.

Ce qui émerveille dans cette œuvre, c'est le rendu des étoffes ; le brillant du satin, la finesse et la légèreté des dentelles sont poussés jusqu'au trompe-l'œil, et quand on pense que c'est avec du pastel qu'un pareil résultat est obtenu, on ne saurait trop admirer le talent de l'artiste ; c'est du véritable génie.

Le deuxième portrait, de 60 cent. de hauteur sur 48 cent. de large, est celui de M<sup>me</sup> Cuvillier. Il est d'un ajustement plus simple et d'une harmonie toute différente. Sa tête est vue presque de face et le corps de trois quarts ; la jeune femme paraît partir pour le bal ou pour la promenade. Enveloppée d'un camail de soie noire, elle porte à la main un masque de velours. Sa main gauche est cachée dans un manchon de velours bleu garni de martre à ses deux extrémités. Un large nœud de taffetas rose, servant d'attache à la pèlerine, vient égayer et animer ces couleurs un peu sombres. La tête en pleine lumière se détache sur un fond gris bleu qui s'harmonise sans effort avec la coiffure. Cette coiffure qui paraît dater de 1780 est haute, poudrée, et se termine par deux boucles qui tombent derrière les oreilles, accompagnent et encadrent de la façon la plus heureuse l'ovale plein de la figure. M<sup>me</sup> Cuvillier, d'un type tout à fait différent, était aussi jolie que sa mère. C'était une brune aux yeux bleus, d'un bleu foncé et ardent, sous des sourcils bruns et bien accentués. On est indécis pour dire laquelle on préfère. Quant à la touche, elle est aussi très-différente. Le portrait de M<sup>me</sup> Boucher tient davantage de la peinture à l'huile comme faire, le peintre procède par

touches et parempatements ; dans celui de M<sup>me</sup> Cuvillier, on voit le crayon de l'habile artiste, on sent qu'on est en présence d'un dessin, mais par l'un et par l'autre moyen, la peinture arrive à un modèle d'une délicatesse incomparable, et jamais on n'a mieux représenté la morbidesse et la transparence d'une peau fine et délicate ; jamais peintre n'a donné plus de mobilité à une bouche, jeune, fraîche et souriante, et si quelque grand portraitiste a imprimé aux yeux une expression plus profonde, jamais aucun n'a donné plus de charme au regard.

Exécutés à bien des années de distance, ces deux portraits prouvent que l'âge n'avait en rien altéré le talent si fin et si spirituel de La Tour. M. Cuvillier racontait le fait suivant, qui prouve une fois de plus que M<sup>me</sup> Boucher mourut fort âgée : Elle était restée fort coquette et s'habillait avec un grand soin et suivant les modes. Elle était contrariée de voir son beau portrait coiffé à la mode du temps passé. Elle pria David, qui était de ses amis intimes, de retoucher sa coiffure et de la mettre à la mode du jour. David céda au désir de sa vieille amie et il copia la coiffure de M<sup>me</sup> Cuvillier. Le grand peintre ne se montra pas inférieur à son modèle, et il faut que la tradition soit là pour affirmer que cette chevelure est d'une main différente ; le ton et la touche, tout s'y retrouve, et La Tour lui-même, s'il avait vécu, n'aurait pas désavoué la retouche du fier Romain.

Nos musées de Dijon, de Nantes possèdent aussi <sup>47</sup> des têtes d'hommes au pastel attribuées à M. Q. de La Tour.

## XXXVIII.

L'œuvre gravée de M. Q. de La Tour <sup>48</sup> comprend les sujets suivans :

Portrait de de La Tour, peint par de La Tour, gravé par son ami Smith, en 1751. Dans le fond, une femme, que le peintre montre du doigt et qui retrousse ses jupons.

Le même portrait, de plus petite dimension, ne comprenant plus la femme placée dans la gravure précédente.

Chardin, d'après le pastel de M. Q. de La Tour, conservé au musée du Louvre.

Marie, princesse de Pologne, reine de France et de Navarre.

Marie-Josèphe de Saxe, dauphine de France.

Louis, dauphin de France.

Le Maréchal de Belle-Isle, gravé par Mellini.

Le même, en pied, gravé par Moitte.

Woldemar de Lowendahl, comte du Saint-Empire, maréchal de France, gravé par de Will (1745).

Marc-René de Montalembert :

Doué d'un beau génie et chéri de Bellone,  
Au grand art défensif il consacra son temps,  
Profond dans ses écrits, n'empruntant à personne,  
Il laissa, loin de lui, les Cohorn, les Vaubanz.

Messire Jean-Paris de Montmartel, marquis de Brunoy, seigneur de Châteaumeillan, Châteauneuf et autres lieux.

L'abbé Nollet.

Charles Richer de Roddes de la Morlière, en costume turc, gravé par Lépicié (1724).

Thomassin, acteur, tenant un masque à la main :

Dans les ris, comme dans les pleurs,  
Imitateur de la nature,  
Il sceut charmer les spectateurs,  
Et leur plait encore en peinture,

gravé par Bertrand.

Marie-Gabrielle-Louise de la Fontaine Solare de la Boissière, fille de M. Solare de la Boissière, lieutenant de roy à Dieppe.

Sophie Arnould, actrice de l'Académie royale de musique, dans le rôle de Zyrphé de l'opéra de Zelindor.

Marie-François Arouet de Voltaire.

D'Alembert.

Nivelle de La Chaussée.

Prosper Jelyot de Crébillon.

Jean-Jacques Rousseau.

De Moncrif.

Pierre Demours, médecin oculiste, de l'Académie des sciences, dessiné et gravé par Masquelier (en 1792).

Jacques Dumont le Romain, peintre du roy, chancelier, recteur et ancien directeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

Jean Restout, gravé par Moitte.

René Fremin, premier sculpteur de Sa Majesté Catholique, gravé par Surugue le fils.

## OUVRAGES A CONSULTER.

Biographie universelle. (V. La Tour.)

Statuts de l'Ecole royale gratuite de dessin, fondée dans la ville de Saint-Quentin, par M. de La Tour, peintre du roi, conseiller de l'Académie royale de peinture, honoraire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Amiens et citoyen de Saint-Quentin. A Saint-Quentin, imprimerie de F.-T. Hautoy, libraire-imprimeur du roi, 1783.

Annales de l'Académie de Saint-Quentin.

De La Tour, par M. le chevalier de Bucelly d'Estrées.

Histoire des peintres de Saint-Quentin et de Laon, par M. Jules Champfleury.

Les manuscrits de Mariette et l'excellent travail de M. Duplessis.

Le Cabinet de l'Amateur et de l'Antiquaire (1861-1862).

Galleries du XVIII<sup>e</sup> siècle (passim), par Arsène Houssaye.

Un pastel de De La Tour, comédie-drame par E. Beaudemont (1869).

De La Tour, par Ernest Dréolle.

De La Tour, par Edmond et Jules de Goncourt.

Archives de l'hôtel de ville de Saint-Quentin (Aisne), L, case 167, dossier C.

Archives de la préfecture de l'Aisne, à Laon, 10, c. 30. Maurice-Quentin de La Tour, peintre du roi Louis XV, par Charles Desmaze, 1873.

L'éloge de M. Q. de La Tour, prononcé, le 2 mai 1788, par M. l'abbé Duplaquet.

Lire encore les excellents discours prononcés à Saint-Quentin, lors de l'inauguration de la statue de de La Tour, par M. Émilien de Nieuwerkerke, alors surintendant des beaux-arts ; par Arsène Houssaye, inspecteur des musées impériaux.

Voir : Lettre à milord \*\*\*, sur Baron et M<sup>lle</sup> Lecouvreur, par Georges Winck (l'abbé d'Allainval), et la Lettre du Souffleur de la comédie de Rouen au Garçon de café, par Masse d'Aigueberre, conseiller au Parlement de Toulouse (1730), publiées par Jules Bonassies, Paris, 1873.

1 La collection des pastels de M. Q. de La Tour, actuellement au musée de Saint Quentin, fut léguée à l'École gratuite de dessin aux termes de deux testaments déposés en l'étude de M<sup>e</sup> Desaint, notaire à Saint-Quentin (20 septembre 1806). M. Catalan, directeur des Contributions indirectes, à Vervins, posséderait le portrait de Vanloo, par M. Q. de La Tour. Voir au Louvre le portrait de M<sup>me</sup> de Pompadour. De La Tour a fait au pastel un remarquable portrait de Dompierre d'Hornoy, président de chambre au Parlement de Paris. Ce beau tableau est en la possession de M. de Dompierre d'Hornoy, ancien magistrat, frère de l'amiral, ministre de la marine, au château d'Hornoy (Somme).

2 M<sup>me</sup> Sarazin manifeste la bonne intention dans laquelle je l'ai engagée à persévérer, de faire donation au musée de Saint-Quentin de ses tableaux.

3 Voir le portrait de M. Q. de La Tour, peintre ordinaire du Roy et de son académie Royale de peinture et de sculpture. « Tandis que spectateur de ce vaste univers

Il a, sur nos défauts, des yeux de Démocrite,

De ses fameux crayons les chefs-d'œuvre divers

Changent tous ses rivaux en autant d'Héraclite. » « Par M. PESSELIN. »

N'oublions pas ici les belles copies des pastels de La Tour, si bien et si courageusement entreprises par un grand artiste, M. Charles Escot de Toulouse, qui nous a offert un beau portrait de notre concitoyen. On doit aussi à M. Escot la reproduction charmante du portrait de M<sup>me</sup> d'Épinay, par Liotard.

4 Al. Piedagnel. — Sur la mort de Mürger.

5 Voir la lettre de M<sup>me</sup> Thellusson, écrite d'un style si féminin.

6 Dans tous les temps l'école de la volupté a pu compter des productions où le talent est incontestable, quoiqu'il garde un caractère terrestre, matériel, sous un vernis d'élégance et de coquetterie (Beulé, Cours d'archéologie, 1858).

7 Consulter le Journal de Rosalba Carriera, la célèbre pastelliste, pendant son séjour à Paris, en 1720 et 1721, traduit de l'Italien Vianelli, par Alfred Sensier (Paris, 1865, in-12).

8 Archives de l'Hôtel de ville de Saint-Quentin.

9 M<sup>me</sup> Thelluson, femme du célèbre financier, dont l'hôtel occupait les terrains sur lesquels s'est élevée plus tard l'église Notre-Dame de Lorette. M. Thellusson était le banquier de la Reine.

10 Marmontel, Jean-François, membre de l'Académie française, né en Limousin 1719, mort à Abbeville 1798 ; célèbre littérateur, a fait des tragédies, des opéras et des opéras-comiques. Voici la liste de ses opéras à l'Académie de musique : Céphale et Procris, en 3 actes, musique de Grétry, 1775 ; Roland, musique de Piccini, 1778 ; Pénélope, 3 actes, musique de Piccini ; Démophon, 3 actes, musique de Cherubini. Au Théâtre-Italien : Le Huron, 1768 ; Zémire et Azor, 1771 ; l'Ami de la maison, 1772 ; la Fausse Magie, 1775, musique de Grétry.

11 L. Guérin de Tencin, né à Grenoble en 1680, cardinal en 1739, archevêque de Lyon en 1740, mort en 1748. — Son portrait, qui jusqu'ici n'avait été signalé nulle part, est, sans doute, celui que possède Mme Sarazin V. Varluzel, 10, rue de Chabrol, à Paris.

12 Les d'Aumont, tous originaires de la terre d'Aumont en Picardie, fournirent à la France des généraux et des ambassadeurs distingués.

13 M<sup>me</sup> Adélaïde, fille de Louis XV, tante de Louis XVI, née en 1732. morte en 1800 à Trieste.

14 Demours (Pierre), né à Marseille en 1702, mort en 1795, fils d'un pharmacien de Marseille, était déjà un chirurgien distingué, lorsque, par le conseil d'Antoine Petit, il se livra au traitement des yeux. Il y obtint un grand succès et enrichit de plusieurs découvertes la chirurgie oculaire. Son fils Antoine-Pierre naquit à Paris, et mourut en 1856 ; on lui doit la découverte de l'opération de la pupille artificielle. Une rue des Ternes porte leur nom.

15 Le portrait de l'oculiste Demours, par de La Tour, est indiqué dans le Salon de 1767, par Diderot. Voir sur les expositions de peinture auxquelles a figuré de La Tour : Champfleury. Les peintres de Saint-Quentin et de Laon, et les frères Jules et Edmond de Concourt, si complets et si exacts, dans leurs belles Études sur l'art et les artistes. Jean Restout, peintre ordinaire du Roi, fut ancien directeur, recteur et chancelier en son Académie de peinture et sculpture. Voir son portrait par M. de La Tour, gravé par P.-E. Moille, pour sa réception à l'Académie, en 1771.

16 Louis, Dauphin, fils de Louis XV et de Marie Leczinska, né en 1729, mort en 1765, n'a joué, pendant sa vie, aucun rôle important. Il fut le père de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

17 Outre les pastels de M. Q. de La Tour, conservés aux musées de Saint-Quentin, de Paris, de Dresde, on trouve des œuvres du Peintre chez le sculpteur Doublemard, 13, rue Billault à Paris chez M. Lorédan Larchey, conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal, chez M. de Marsilly, chez Mme Fozembas à Bordeaux, et dans quelques familles de la Picardie. — Mme Sarazin Varluzel, légataire de l'abbé Duliège, a recueilli, dans cette succession, des tableaux venant de La Tour.

18 M. Orry, ministre d'État (1736), né à Troyes le 22 janvier 1689, mort au château de la Chapelle près Nogent-sur-Marne, le 9 novembre 1747, fils d'un président à mortier du Parlement de Metz, — Intendant de Roussillon et de Flandres (1724-1732), — Contrôleur général, peint par de La Tour, figure à l'exposition de 1745.

19 M. Boutron, membre de l'Académie de médecine de Paris, Possède une admirable collection d'autographes dans laquelle sa bienveillance nous a permis de copier la lettre de M. Q. de La Tour (1752) et un reçu de M<sup>lle</sup> Fel de l'Opéra (même année).

20 Au lieu d'avoir, comme aujourd'hui, des gratifications ou feux, ajoutés à leurs appointemens, les acteurs touchaient des indemnités en nature d'abord, plus tard en argent, sous la forme énoncée ci-dessus. Autographe tiré de la collection de M. Boutron.

21 M<sup>lle</sup> Marie Fel, née en 1706, a créé, avec éclat, le rôle de Collette, dans le Devin du Village. — Elle a embelli et troublé la vie du peintre, M. Q. de La Tour, qui pouvait dire d'elle *Curæ, sed deliciæ*.

22 Sans doute, M<sup>me</sup> de Gelli, dont le portrait est indiqué par MM. Edmond et Jules de Goncourt, comme exposé en 1753.

23 Il y a eu plusieurs Pommyer, au chapitre de Reims ; le signataire de cette lettre est François Emmanuel Pommyer, chanoine le 30 avril 1732, doyen le 5 février 1748, et conseiller au Parlement de Paris. — On trouve ensuite : Pommyer de Surches et Pommyer de Rougemont. (Almanach historique de

Reims 1770.) M. Theurier-Pommyer, juge honoraire à Paris, se rattache à cette famille.

24 La famille Cramer fut nombreuse et a donné plusieurs savants : 1° (J.-André), Allemand, né en Saxe, en 1710, mort en 1777. Métallurgiste. 2° (Gabriel), géomètre, né à Genève, en 1704, mort en 1752. 3° (J.-André), littérateur allemand, en 1723, mort en 1788. 4° (Th.-Frédéric), né en 1748, mort en 1808. Imprimeur à Paris et littérateur. 5° (André-Guillaume), né à Kiel, en 1760, mort en 1833. A publié des ouvrages sur la philologie et la jurisprudence. 6° (Ch.-Goltlob), né en 1758, en Saxe, mort en 1817. Fécond romancier.

25 Le premier président du Parlement de Paris était alors de Maupeou (René-Nicolas-Augustin, 1763-1768). Voir : le Parlement de Paris, (Cosse, éditeur, Paris, 1860.)

26 Cette lettre de Voltaire est dans l'édition de Kehl, tome LX, page 457 ; elle est adressée à Jean Christophe Larchet, comte de la Touraille, l'une des premières victimes de la Révolution ; qui naquit en Bretagne en 1704. On a peu de détails sur les Premières années de sa vie ; seulement on sait qu'il fut attaché à la maison du prince de Condé, auquel il plaisait par ses saillies et par sa gaieté. En 1788, il prenait les titres de mestre de camp de cavalerie, de commandant pour le Roi à Sarreguemines, de membre de la société des Antiquaires de Cassel, et des académies de Dijon, Lyon, Metz, Nancy. La Touraille suivit le prince de Condé, dans l'émigration ; mais il rentra en France et s'établit à Guenrange, près Thionville. En 1793. il fut dénoncé comme ayant eu des relations avec l'ennemi, et conduit à Paris, où, condamné par le tribunal révolutionnaire, il périt sur l'échafaud. Sa femme en mourut de douleur. — De la Touraille avait publié les ouvrages suivants : 1° Discours sur l'économie, Dijon 1787. Nouveau recueil de gaieté et de philosophie, 1790. 3° Les trois exemples de l'importance des choix en politique, en amour et en amitié. 1787. On trouve dans la Correspondance générale de Voltaire, un assez grand nombre de lettres adressées à de La Touraille.

27 Qui ne se rappelle les beaux vers d'Alfred de Musset, le grand poète mort trop jeune, avant le triomphe ; ces vers qui Peignent si bien le masque de l'ami de notre ennemi le roi de Prusse, le sourire du flatteur de notre vainqueur à Rosbach, l'ironie de l'insulteur de notre Jeanne d'Arc ?

« Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire  
Voltige-t-il encor sur tes os décharnés ?  
Ton siècle était, dit-on, trop jeune pour te lire ;  
Le nôtre doit te plaire et tes hommes sont nés. »

28 Le portrait de Voltaire, peint au pastel, par de La Tour, est conservé au musée de Fervaques, à Saint-Quentin (Aisne).

29 Billet autographe de Voltaire, signé seulement de son initiale, comme toujours, et adressé à M. Q. de La Tour, son ami.

30 Voltaire (François-Marie-Arouet de), né à Chatenay ou à Paris, en 1694. Fils de François Arouet, ancien notaire et trésorier de la Chambre des Comptes, et de Marguerite d'Aumart, d'une famille noble du Poitou. Mort en 1778, à quatre-vingt-quatre ans. Élevé au collège Louis-le-Grand, alors dirigé par les jésuites. A laissé beaucoup d'œuvres justement célèbres : la Henriade, Œdipe, Mahomet, Mérope, l'histoire de Charles XII, le siècle de Louis XIV, les Lettres philosophiques. Voltaire est le patron admiré de toutes les âmes libres ; n'est-ce pas lui qui signait, écrivant à d'Alembert : Homo liber homini libero ?

31 Boutard (François), poète, né à Troyes en 1644, obtint la protection de Bossuet, à qui il avait dédié une ode. Devint abbé de Bois-Groland, puis membre de l'Académie des belles-lettres ; comme il célébrait par une ode tous les événements importants du règne, il s'intitula : poète des Bourbons. On a de lui de nombreuses pièces de vers et il a traduit en latin, le Quiétisme, (1698) ; et l'Histoire des variations, de Bossuet (1710).

32 Après un séjour de vingt ans, à Ferney, Voltaire est venu mourir à Paris (mai 1778). C'est là, près de son berceau, et revenu au gîte, comme eût dit Châteaubriand, qu'on l'a, suivant sa Propre expression, lors de son triomphe à la Comédie-Française, étouffé sous des fleurs. Pour conserver à la postérité les traits du grand philosophe, il restait le portrait peint par le vieux Largillière, entre les années 1725 et 1730, lorsque Voltaire, jeune encore, était déjà célèbre autant par ses deux emprisonnements à la Bastille que par ses vers de l'Œdipe, du Brutus et de la Henriade, ensuite le pastel de de La Tour, véritable merveille comme celui de J.-J. Rousseau, puis la statue de Pigalle, qui en avait été faire la maquette à Ferney mais qui, malgré les avis du patriarche dont les lettres ne cessaient de lui redire : « Je

suis vieux et décharné, » s'était obstiné à faire une statue en marbre, d'une nudité à peu près complète. Aussi, cette statue, plus bizarre que vraiment belle, malgré le fin travail du ciseau, est-elle reléguée et cachée dans la bibliothèque de l'Institut. Mais il y avait encore le buste en terre cuite, que le célèbre statuaire Houdon, auteur du Molière et de l'Écorché, avait été admis à modeler d'après nature, peu avant la mort de Voltaire. Il lui servit plus tard à faire tout à la fois l'excellent buste et l'admirable statue assise, qui ornent aujourd'hui le foyer du Théâtre-Français. Toutefois, sur la tête de la statue, autour de quelques cheveux que Voltaire n'avait plus, Houdon posa pour couronne la bandelette des vainqueurs aux jeux olympiques. Cette terre cuite, qui porte sur la poitrine, dans les plis du manteau, la signature de Houdon et la date MDCCLXXVIII, est donc bien la précieuse esquisse des deux marbres fameux, dont elle a le rire puissant et le profond regard. On l'avait vue naguère dans la famille du sculpteur, célèbre aussi par ses trois filles qui furent nommées les trois Grâces ; puis, pendant nombre d'années, dans le salon d'un cercle établi rue de Choiseul. Mais, quand ce cercle se dispersa, quand on en vendit le mobilier, la terre cuite de Houdon disparut. Elle a récemment reparu, chez un expert en objets d'art, où le savant critique Louis Viardot, à qui nous empruntons ces dernières lignes, a pu la retrouver et l'acquérir.

33 Collection de M. Jules de Boilly. — Archives de l'art français (15 juillet 1852, 4<sup>e</sup> section).

34 Ce qu'il y a de remarquable chez M. Q. de La Tour, c'est l'admirable simplicité de ses sentiments, de ses paroles et de ses actions. — En lui élevant une statue dans sa ville natale, ses concitoyens ont rêvé, pour la mémoire du peintre, un éclat, qu'avait toujours esquivé sa vie.

35 Archives de la préfecture de l'Aisne (10, c. 30).

36 En outre, de La Tour fit des fondations charitables pour les Pauvres et pour les femmes en couches à Saint-Quentin ; il en existe d'autres aussi pour Paris, et, cette année encore (1873), à l'École des Beaux-Arts, M. Signol a décerné le prix de la demi-figure peinte, dit du torse, fondé par de La Tour, le maître de la Peinture au pastel, à M. Louis Dupain, élève de Cabanel.

37 M<sup>me</sup> de Lamballe, surintendante de la maison de la Reine.

38 M<sup>lle</sup> Fel, à tort appelée Fay par plusieurs biographes de La Tour, fut la bien-aimée du peintre, qui fit et exposa son portrait en 1757. Elle se nommait Marie, était née à Bordeaux en 1710, débuta à l'Opéra en 1733 et se retira de la scène en 1759. On admire encore au musée de Saint-Quentin cette tête levantine, avec son front pur, ses longs sourcils, ses yeux noirs veloutés de cils, son nez aquilin, ses traits grecs, avec cette coiffure de gaze liserée d'or, rompant le front et descendant sur l'œil droit. (a) (a) La Tour, par MM. Edmond et Jules de Goncourt, ces deux écrivains, qui savent si bien peindre avec leur plume.

39 Cet acte a vraisemblablement été reçu par M. Dartois d'Urvillers, à cette époque président général et lieutenant au bailliage de Vermandois (Almanach royal, 1785-1786).

40 M<sup>lle</sup> Fel était la première chanteuse de l'Opéra, dont le célèbre Caffarelli de Naples fit véritablement cas. Rousseau nous raconte la passion de Grimm pour cette actrice. « Grimm, après avoir vu quelque temps de bonne amitié M<sup>lle</sup> Fel, s'avisa tout d'un coup d'en devenir éperduement amoureux et de vouloir supplanter Cahusac. La belle, se piquant de constance, éconduisit ce nouveau prétendant. Celui-ci prit l'affaire au tragique, et s'avisa d'en vouloir mourir. Il tomba tout subitement dans la plus étrange maladie dont jamais peut-être on ait ouï parler. Il passait les jours et les nuits dans une continuelle léthargie. Ce désespoir n'avança pas les affaires de Grimm auprès de l'actrice qui avait l'habitude des scènes de comédie, mais parmi les femmes du monde, Grimm fut regardé comme le modèle des amants passionnés. Plus tard, il fallut, dit encore Rousseau, entraîner Grimm à l'hôtel de Castries. Là, tous les matins il allait dans les jardins pleurer à son aise, tenant sur ses yeux son mouchoir baigné de larmes, tant qu'il était en vue de l'hôtel, mais, au détour d'une certaine allée, des gens auxquels il ne songeait pas, le virent mettre à l'instant le mouchoir dans sa poche, et tirer un livre. »

41 Actes de l'état civil de Saint-Quentin.

42 Ramené par son frère, à Saint-Quentin, le 21 juin 1784, de La Tour allait chaque soir faire une partie de trictrac, chez M. Cambronne-Huet, greffier du point d'honneur, qui demeurait sur la Grand'Place, et qui mourut en 1820 à l'âge de quatre-vingts ans. Cette famille Cambronne-Huet est une des plus anciennes de Saint-Quentin, son nom revient souvent dans les actes

municipaux des xv et xvi<sup>e</sup> siècles. Un échevin de cette maison figure lors de la célébration de la paix des Pyrénées. (Voir l'intéressante notice publiée par M. Georges Lecocq.) D'une branche de cette famille est sorti le savant Huet, évêque d'Avranches. Le fils d'André-Auguste Cambronne avait épousé M<sup>lle</sup> Catherine-Augustine-Joseph Petit, mère de M<sup>me</sup> Raffard. M. Cambronne-Huet, né vers 1740, mort en 1820, fut juge-consul, échevin, secrétaire du point d'honneur. Il était le père de M. Cambronne-Petit, qui fit représenter à Saint-Quentin l'an XII, une comédie-vaudeville, intitulée : la Gloire et l'Amour ou l'Anglais vaincu.

43 M. d'Argenville a publié deux volumes : Vies des fameux architectes et sculpteurs. (Paris, 1787, Debure.) — Il n'y est pas fait mention de la note ci-dessus, que l'auteur n'a pu, sans doute, utiliser à temps.

44 Sur le portrait de M<sup>me</sup> de Pompadour lire les articles de Sainte-Beuve et d'Arsène Houssaye

45 M. d'Agay fut d'abord magistrat au Parlement de Besançon, maître des requêtes au conseil d'État, intendant de Bretagne, pair de Picardie, s'occupa d'améliorer l'agriculture et se concerta pour interdire la mendicité avec l'évêque d'Amiens dans cette ville ; il fit construire la place Périgord, la Halle, le Théâtre, l'Intendance. La Révolution dépouilla M. d'Agay de sa charge et il mourut oublié à Paris, le 5 décembre 1805. Il était lié avec tous les savants de Picardie, notamment avec Parmentier, Lapostolle, Gresset, Selis et Delille, professeur au lycée d'Amiens. Il faisait partie de l'Académie d'Amiens et y fit plusieurs communications sur la navigation, les incendies. Voltaire lui écrivait : C'est la première fois qu'on a vu un magistrat à la fois à la tête de sa province et de tous les arts, les encourager par son éloquence comme par sa protection. Vous illustrez un siècle célèbre par tous les arts utiles. (Curiosités historiques de la Picardie, 1865.) Les Intendants de la généralité d'Amiens, par M. de Sainte-Suzanne, préfet de l'Aube.

46 La statue de Maurice Quentin de La Tour, peintre de pastel et bienfaiteur de sa ville natale, est érigée sur la place Saint-Quentin non loin de la maison où il est né ; elle est due au ciseau de M. Langlet, et porte sur le socle cette inscription : Né à Saint-Quentin le 5 septembre 1704, mort le 17 février 1788, peintre du roi Louis XV, conseiller de l'Académie de peinture et de

sculpture, fondateur de l'Ecole de dessin, et d'autres institutions de bienfaisance (1864).

47 Voir les livrets des Expositions de Paris (1737-1753). La biographie de La Tour, par les frères de Goncourt, par Cliampfleury, par Dréolle, par Desmaze ; l'Art au XVIII<sup>e</sup> siècle, par Jules et Edmond de Goncourt.

48 Bibliothèque nationale, département des gravures. (De La Tonr, D c. 1, a.)

*Le Reliquaire de M. Q. de La Tour, peintre du  
roi Louis XV, sa correspondance et son oeuvre,  
par Charles Desmaze*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6572135h>

## **À propos de cette édition numérique**

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état

du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse [gallica@bnf.fr](mailto:gallica@bnf.fr).

## Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter [reproduction@bnf.fr](mailto:reproduction@bnf.fr)

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr)